



Cahier Spécial des Charges

TUN20001-10072

Marché de fournitures relatif à «
**Fourniture et livraison de matériels
informatiques** »

**Toute offre devra nous parvenir au plus
tard le 16 juin 2025**

Table des matières

Table des matières	2
1. Généralités	5
1.1. Dérogations aux règles générales d'exécution.....	5
1.2. Pouvoir adjudicateur	5
1.3. Règles régissant le marché	6
1.4. Définitions.....	6
1.5. Confidentialité	8
1.1.1. 3*Traitements des données à caractère personnel.....	8
1.5.1. Confidentialité	8
1.6. Obligations déontologiques.....	8
1.7. Droit applicable et tribunaux compétents	9
2. Objet et portée du marché	10
2.1. Nature du marché.....	10
2.2. Objet du marché.....	10
2.3. Lots	10
Le présent marché se compose d'un seul lot.....	10
2.4. Postes.....	10
2.5. Durée du marché	10
2.6. Variantes.....	10
2.7. Quantité.....	10
3. Procédure	11
3.1. Mode de passation	11
3.2. Information	11
3.3. Offre.....	11
3.3.1. Données à mentionner dans l'offre.....	11
3.3.2. Durée de validité de l'offre.....	11
3.3.3. Détermination des prix.....	11
3.3.4. Eléments inclus dans le prix.....	12
3.4. Introduction des offres	12
3.4.1. Modification ou retrait d'une offre déjà introduite	13
3.5. Sélection des soumissionnaires	13
3.5.1. Motifs d'exclusion.....	13
Evaluation des offres	14
3.5.2. Aperçu de la procédure	14
3.6. Critères d'attribution	14

3.7.	Cotation finale	15
3.7.1.	Attribution du marché	15
3.7.2.	Conclusion du contrat.....	15
4.	Dispositions contractuelles particulières	16
4.1.	Fonctionnaire dirigeant (art. 11)	16
4.2.	Sous-traitants (art. 12 à 15).....	16
4.3.	Confidentialité (art. 18)	16
4.4.	Protection des données personnelles	17
4.4.1.	Traitement des données personnelles par le pouvoir adjudicateur	17
4.4.2.	Traitement des données personnelles par l'adjudicataire	17
4.5.	Droits intellectuels (art. 19 à 23)	18
4.6.	Cautionnement (art.25 à 33)	18
4.7.	Conformité de l'exécution (art. 34)	19
4.8.	Modifications du marché (art. 37 à 38/19)	19
4.8.1.	Remplacement de l'adjudicataire.....	19
4.8.2.	Révision des prix (art. 38/7).....	20
4.8.3.	Indemnités suite aux suspensions ordonnées par l'adjudicateur durant l'exécution (art. 38/12)	20
4.8.4.	Circonstances imprévisibles.....	20
4.9.	Réception technique préalable (art. 41-42)	20
4.10.	Modalités d'exécution (art. 115 es).....	21
4.10.1.	Commandes partielles (art. 115)	21
4.10.2.	Délais et clauses (art. 116).....	21
4.10.3.	Quantités à fournir (art. 117)	21
4.10.4.	Lieu où les fournitures doivent être livrées et formalités (art. 149)	21
4.10.5.	Emballages (art.119).....	22
4.10.6.	Vérification de la livraison (art. 120)	22
4.10.7.	Responsabilité du fournisseurs (art. 122).....	22
4.10.8.	Égalité des genres	22
4.10.9.	Tolérance zéro exploitation et abus sexuels	22
4.11.	Moyens d'action du Pouvoir Adjudicateur (art. 44-51 et 123-126)	23
4.11.1.	Défaut d'exécution (art. 44)	23
4.11.2.	Amendes pour retard (art. 46 et 123)	23
4.11.3.	Mesures d'office (art. 47 et 124).....	24
4.12.	Fin du marché	24
4.12.1.	Réception des fournitures (art. 64-65 et 156).....	24
4.12.2.	Transfert de propriété (art. 132)	24
4.12.3.	Délai de garantie (art. 134).....	24

4.12.4.	Facturation et paiement des services (art. 66 à 72 -160)	25
4.12.5.	Litiges (art. 73)	25
5.	Spécifications techniques	26
9.	Formulaires.....	41
9.1.	Fiche d'identification	41
9.1.1.	Personne physique	41
9.1.2.	Entité de droit privé/public ayant une forme juridique	42
9.1.3.	Entité de droit public	44
9.2.	Formulaire d'offre – Prix -LOT 1	45
9.3.	Formulaire d'offre – Prix -LOT 2	47
9.4.	Formulaire d'offre – Prix -LOT 3	50
9.5.	Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires.....	53
9.6.	Déclaration sur l'honneur (article67. § 1 ^{er} de la loi du 17 juin 2016).....	55
9.7.	Fiche signalétique financière	57
9.8.	Récapitulatif des documents à remettre.....	59

1. Généralités

1.1. Dérogations aux règles générales d'exécution

Le chapitre 4, Conditions contractuelles et administratives particulières du présent cahier spécial des charges (CSC) contient les clauses administratives et contractuelles particulières applicables au présent marché public par dérogation à l'AR du 14.01.2013 ou qui complètent ou précisent celui-ci.

Dans le présent CSC, il est dérogé aux articles 26 et 27 (cautionnement) des Règles Générales d'Exécution - RGE (AR du 14.01.2013).

1.2. Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur du présent marché public est Enabel-Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles). Enabel se voit confier l'exclusivité de l'exécution, tant en Belgique qu'à l'étranger, des tâches de service public en matière de coopération bilatérale directe avec des pays partenaires. En outre, elle peut exécuter d'autres missions de coopération à la demande d'organismes d'intérêt public et développer des actions propres qui contribuent à ses objectifs.

Pour ce marché, Enabel est valablement représentée par Mme Virginie POUPENEY Responsable d'intervention SILA Enabel.

1.3. Cadre institutionnel d'Enabel

Le cadre de référence général dans lequel travaille Enabel est :

- la loi belge du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement¹ ;
- la Loi belge du 21 décembre 1998 portant création de la « Agence Belge de développement » sous la forme d'une société de droit public² ;
- la loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de l'agence Belge de développement et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement, publiée au Moniteur belge du 11 décembre 2017 ;
- le Code éthique de Enabel de janvier 2019, ainsi que la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;

Les développements suivants constituent eux aussi un fil rouge dans le travail d'Enabel : citons, à titre de principaux exemples :

- sur le plan de la coopération internationale : les Objectifs de Développement Durables des Nations unies, la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide ;
- sur le plan de la lutte contre la corruption : la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003³, ainsi que la loi du 10 février 1999 relative à la répression de la corruption transposant la Convention

¹ M.B. du 30 décembre 1998, du 17 novembre 2001, du 6 juillet 2012, du 15 janvier 2013 et du 26 mars 2013.

² M.B. du 1er juillet 1999.

³ M.B. du 18 novembre 2008.

relative à la lutte contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans des transactions commerciales internationales ;

- sur le plan du respect des droits humains: la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies (1948) ainsi que les 8 conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail⁴ consacrant en particulier le droit à la liberté syndicale (C. n° 87), le droit d'organisation et de négociation collective de négociation (C. n° 98), l'interdiction du travail forcé (C. n° 29 et 105), l'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (C. n° 100 et 111), l'âge minimum fixé pour le travail des enfants (C. n° 138), l'interdiction des pires formes de ce travail (C. n° 182) ;
- sur le plan du respect de l'environnement : La Convention-cadre sur les changements climatiques de Paris, le douze décembre deux mille quinze ;
- le premier contrat de gestion entre Enabel et l'Etat fédéral belge (approuvé par AR du 17.12.2017, MB 22.12.2017) qui arrête les règles et les conditions spéciales relatives à l'exercice des tâches de service public par Enabel pour le compte de l'Etat belge.

1.4. Règles régissant le marché

- Sont e.a. d'application au présent marché public :
- La Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics⁵ ;
- La Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services⁶
- L'A.R. du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques⁷ ;
- L'A.R. du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics⁸ ;
- Les Circulaires du Premier Ministre en matière de marchés publics ;
- La Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- La Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019;
- Toute la réglementation belge sur les marchés publics peut être consultée sur www.publicprocurement.be, le code éthique et les politiques de Enabel mentionnées ci-dessus sur le site web de Enabel, ou <https://www.enabel.be/fr/content/lethique-enabel>.

1.5. Définitions

Dans le cadre de ce marché, il faut comprendre par :

Le soumissionnaire : un opérateur économique qui présente une offre ;

⁴ <http://www.ilo.org/ilolex/french/convdisp1.htm>.

⁵ M.B. 14 juillet 2016.

⁶ M.B. du 21 juin 2013.

⁷ M.B. 9 mai 2017.

⁸ M.B. 27 juin 2017.

L'adjudicataire / le prestataire de services : le soumissionnaire à qui le marché est attribué ;

Le pouvoir adjudicateur ou l'adjudicateur : Enabel, représentée par Mme Virginie POUPENEY Responsable d'intervention SILA Enabel.

L'offre : l'engagement du soumissionnaire d'exécuter le marché aux conditions qu'il présente ;

Jours : A défaut d'indication dans le cahier spécial des charges et réglementation applicable, tous les jours s'entendent comme des jours calendrier ;

Documents du marché : Cahier spécial des charges, y inclus les annexes et les documents auxquels ils se réfèrent ;

Spécification technique : une spécification qui figure dans un document définissant les caractéristiques requises d'un produit ou d'un service, tels que les niveaux de qualité, les niveaux de la performance environnementale et climatique, la conception pour tous les besoins, y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées, et l'évaluation de la conformité, la propriété d'emploi, l'utilisation du produit, la sécurité ou les dimensions, y compris les prescriptions applicables au produit en ce qui concerne le nom sous lequel il est vendu, la terminologie, les symboles, les essais et méthodes d'essais, l'emballage, le marquage et l'étiquetage, les instructions d'utilisation, les processus et méthodes de production à tout stade du cycle de vie de la fourniture ou du service, ainsi que les procédures d'évaluation de la conformité;

Variante : un mode alternatif de conception ou d'exécution qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;

Option : un élément accessoire et non strictement nécessaire à l'exécution du marché, qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;

Inventaire : le document du marché qui fractionne les prestations en postes différents et précise pour chacun d'eux la quantité ou le mode de détermination du prix ;

Les règles générales d'exécution RGE : les règles se trouvant dans l'AR du 14.01.2013, établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics ;

Le cahier spécial des charges (CSC) : le présent document ainsi que toutes ses annexes et documents auxquels il fait référence ;

La pratique de corruption : toute proposition de donner ou consentir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou à l'exécution du marché conclu avec le pouvoir adjudicateur ;

Le litige : l'action en justice ;

BAFO : Best And Final Offer ;

Sous-traitant au sens de la réglementation relative aux marchés publics : l'opérateur économique proposé par un soumissionnaire ou un adjudicataire pour exécuter une partie du marché ;

Responsable de traitement au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement

Sous-traitant au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement

Destinataire au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Donnée personnelle : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne physique identifiable est une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel que le nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques de l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

1.6. Confidentialité

1.1.1. Traitement des données à caractère personnel

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractères personnel qui lui seront communiquées dans le cadre de la présente procédure de marché public avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD). Dans les cas où la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contient des exigences plus strictes, l'adjudicateur agira conformément à cette législation.

1.6.1. Confidentialité

Le soumissionnaire ou l'adjudicataire et Enabel sont tenus au secret à l'égard des tiers concernant toutes les informations confidentielles obtenues dans le cadre du présent marché et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ D'Enabel : Enabel est sensible à la protection de votre vie privée. Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec soin, transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée.

Voir aussi : <https://www.enabel.be/fr/content/declaration-de-confidentialite-denabel>

1.7. Obligations déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du candidat, du soumissionnaire ou de l'adjudicataire d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, l'adjudicataire et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays bénéficiaire.

Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le comité d'évaluation ou le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres et des candidatures entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Toute offre sera rejetée ou tout contrat (marché public) annulé dès lors qu'il sera avéré que l'attribution du contrat ou son exécution aura donné lieu au versement de « frais commerciaux extraordinaire ». Les frais commerciaux extraordinaire concernent toute commission non mentionnée au marché principal ou qui ne résulte pas d'un contrat en bonne et due forme faisant référence à ce marché, toute commission qui ne rétribue aucun service légitime effectif, toute commission versée dans un paradis fiscal, toute commission versée à un bénéficiaire non clairement identifié ou à une société qui a toutes les apparences d'une société de façade.

Les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be> .

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be> .

1.8. Droit applicable et tribunaux compétents

Le marché doit être exécuté et interprété conformément au droit belge.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution. L'adjudicataire peut s'adresser à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes> .

À défaut d'accord, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents pour trouver une solution.

2. Objet et portée du marché

2.1. Nature du marché

Le présent marché est un marché de fournitures.

2.2. Objet du marché

Ce marché de fournitures consiste en **la Fourniture et livraison de matériels informatiques**, conformément aux conditions du présent CSC.

2.3. Lots

Le présent marché est composé de 4 lots. La description des 4 lots est reprise dans le point 5 du présent cahier spécial des charges. Le soumissionnaire remet offre pour 1 ou tous les lots du marché.

2.4. Postes

Ce marché est composé de différents postes/articles repris dans les spécifications techniques - point 5.1 et dans le formulaire d'offre de prix - point 6.2 du présent CSC.

Ces postes/articles seront groupées et forment un seul marché. Il n'est pas possible de soumissionner pour un ou plusieurs postes/articles du même marché et le soumissionnaire est tenu de remettre un prix pour tous les postes/articles.

2.5. Durée du marché

Le marché débute à la notification de la décision d'attribution et a une durée d'une (01) année.

Les prix remis par le soumissionnaire seront d'application pendant toute la durée du marché.

Après cette durée initiale, le présent marché peut être reconduit chaque année (Max 3 fois) par le pouvoir adjudicateur par lettre envoyée au minimum 10 jours calendrier avant la date d'anniversaire du contrat.

La durée totale ne peut dépasser quatre ans à partir de la conclusion du marché.

Le délai de livraison démarre à partir de la réception du bon de commande transmis à l'adjudicataire.

2.6. Variantes

Chaque soumissionnaire ne peut introduire qu'une seule offre. Les variantes sont interdites.

2.7. Quantité

Le présent marché est un marché à bordereau de prix, ce qui signifie que seuls les prix unitaires sont forfaitaires. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont des quantités indicatives. Le pouvoir adjudicateur ne s'engage pas à commander ces quantités et se réserve la faculté de commander des quantités supérieures à celles indiquées. En cas de commande de quantités en plus ou en moins à celles indiquées, le fournisseur est tenu au respect de ses prix unitaires.

3. Procédure

3.1. Mode de passation

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1, 1°, a) de la loi du 17 juin 2016.

3.2. Information

L'attribution de ce marché est coordonnée par M Chafik SAADLI, Acheteur Public. Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via ce service et il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d'une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent CSC.

Jusqu'à 5 jours avant la date limite de réception des offres, les candidats-soumissionnaires peuvent poser des questions concernant le CSC et le marché. Les questions seront posées exclusivement par écrit à M Chafik SAADLI (procurement.tunisie@enabel.be), il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception.

Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il ne sera donné aucune information sur l'évolution de la procédure.

Le soumissionnaire est tenu de dénoncer immédiatement toute lacune, erreur ou omission dans les documents du marché qui rende impossible l'établissement de son prix ou la comparaison des offres, au plus tard dans un délai de 10 jours avant la date limite de réception des offres.

3.3. Offre

3.3.1. Données à mentionner dans l'offre

Le soumissionnaire est tenu d'utiliser le formulaire d'offre joint en annexe. A défaut d'utiliser ce formulaire, il supporte l'entièvre responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisé et le formulaire.

L'offre et les annexes jointes au formulaire d'offre sont rédigées en français.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire renonce automatiquement à ses conditions générales ou particulières de vente, même si celles-ci sont mentionnées dans l'une ou l'autre annexe à son offre.

Le soumissionnaire indique clairement dans son offre quelle information est confidentielle et/ou se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux et ne peut donc pas être divulguée par le pouvoir adjudicateur.

3.3.2. Durée de validité de l'offre

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant un délai de 120 jours calendrier, à compter de la date limite de réception.

En cas de dépassement du délai visé ci-dessus, la validité de l'offre sera traitée lors des négociations.

3.3.3. Détermination des prix

Tous les prix mentionnés dans le formulaire d'offre doivent être obligatoirement libellés en Dinars Tunisiens.

Le présent marché est un marché à bordereau de prix, ce qui signifie que seul le prix unitaire est

forfaitaire. Le montant total du marché sera obtenu en multipliant le prix unitaire aux quantités réellement commandées.

En application de l'article 37 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut effectuer toutes les vérifications sur pièces comptables et tous contrôles sur place de l'exactitude des indications fournis dans le cadre de la vérification des prix.

3.3.4. Eléments inclus dans le prix

Le fournisseur est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

- 1° les emballages, sauf si ceux-ci restent la propriété du soumissionnaire, les frais de chargement, de transbordement et de déchargement intermédiaire, de transport, d'assurance et de dédouanement ;
- 2° le déchargement, le déballage et la mise en place au lieu de livraison, à condition que les documents du marché mentionnent le lieu exact de livraison et les moyens d'accès ;
- 3° la documentation relative à la fourniture et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur ;
- 4° le montage et la mise en service ;
- 5° la formation nécessaire à l'usage ;
- 6° le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
- 7° les droits de douane et d'accise ;
- 8° Les frais de livraison.

3.4. Introduction des offres

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre pour ce marché.

Le soumissionnaire introduit son offre en un seul document sous forme d'un **fichier PDF exclusivement** à l'adresse email suivante : procurement.tunisie@enabel.be . L'offre doit être transmise en un seul fichier PDF, et non morcelée en une multitude de fichiers.

L'offre transmise par email doit au minimum comporter une signature manuscrite scannée ou une signature électronique simple sur le formulaire d'offre. Le cas échéant, l'original des documents de l'offre sera exigé avant ou après l'attribution du marché.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il lui revient de transmettre une offre électronique exploitable, c'est-à-dire une offre en mesure d'être ouverte et lisible par le pouvoir adjudicateur. Seul le format PDF est autorisé et accepté. Si l'offre électronique était transmise sous un autre format que le PDF et/ou ne pouvait être exploitée, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de rejeter une telle offre pour irrégularité substantielle. Le dépôt de l'offre en mains propres ou par voie postale dans les bureaux de Enabel est interdit.

L'offre doit être reçue à l'adresse électronique citée ci-dessus **au plus tard le 16 juin 2025**. Un accusé de réception sera transmis au soumissionnaire.

Toutes les offres doivent être reçues avant la date et l'heure limites de réception des offres.

Les offres transmises après la date limite de réception des offres seront rejetées.

Attention : La Mailbox procurement.tunisie@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.

Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.

Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (216) 54 548 402 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.

Il appartient au soumissionnaire de prendre toutes les dispositions utiles pour que son offre parvienne à l'adresse email indiquée dans les délais impartis. Une offre arrivée tardivement ne sera pas prise en considération. Il est donc vivement déconseillé au soumissionnaire de transmettre son offre au dernier moment.

3.4.1. Modification ou retrait d'une offre déjà introduite

Lorsqu'un soumissionnaire souhaite modifier ou retirer une offre déjà envoyée ou introduite, ceci doit se dérouler conformément aux dispositions des articles 43 et 85 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

Afin de modifier ou de retirer une offre déjà envoyée ou introduite, une déclaration écrite est exigée, correctement signée par le soumissionnaire ou par son mandataire. L'objet et la portée des modifications doivent être mentionnés de façon précise. Le retrait doit être inconditionnel.

Le retrait peut être communiqué via un moyen électronique contre accusé de réception au plus tard le jour avant la date limite de réception des offres.

L'objet et la portée des modifications doivent être indiqués avec précision.

Le retrait doit être pur et simple.

3.5. Sélection des soumissionnaires

Capacité technique

Pour être sélectionné, le fournisseur doit disposer des qualifications et références suivantes :

- ✓ Expérience professionnelle :
Avoir réalisé au moins 3 marchés de fourniture similaires à l'objet du présent marché. Par fourniture similaire on entend la fourniture de matériel informatique/serveurs) au cours des 3 dernières années.

Documents à remettre pour l'évaluation des critères de capacité technique :

- Liste des fournitures similaires accompagnée par au minimum 3 attestation de bonne exécution/référence signées par les clients pour des fournitures effectuées au cours des 3 dernières années.

3.5.1. Motifs d'exclusion

Les motifs d'exclusion obligatoires et facultatifs sont renseignés en annexe du présent cahier spécial des charges, dans la Déclaration sur l'honneur relative aux motifs d'exclusion, que le soumissionnaire doit signer et joindre à son offre.

Outre la déclaration sur l'honneur, le soumissionnaire joint également à son offre les documents suivants :

- 1- Un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) ;
- 2- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS) ;
- 3- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des

impôts et taxes (attestation fiscale) ;

- 4- Un document attestant que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de six mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

Evaluation des offres

3.5.2. Aperçu de la procédure

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires sélectionnés seront examinées sur le plan de la régularité formelle. Les offres irrégulières seront rejetées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire régulariser les irrégularités dans l'offre des soumissionnaires durant les négociations.

Dans une seconde phase, les offres régulières seront examinées par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés dans le présent cahier spécial des charges et a pour but de composer une shortlist de soumissionnaires avec lesquels des négociations seront menées.

Le pouvoir adjudicateur limitera le nombre d'offres à négocier à **3 offres au maximum**.

Ensuite vient la phase des négociations. Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures que ceux-ci ont présenté, à l'exception des offres finales, en vue d'améliorer leur contenu. Les exigences minimales et les critères d'attribution ne font pas l'objet de négociations. Cependant, le pouvoir adjudicateur peut également décider de ne pas négocier. Dans ce cas l'offre initiale vaut comme offre définitive.

Lorsque le pouvoir adjudicateur entend conclure les négociations, il en informera les soumissionnaires restant en lice et fixera une date limite commune pour la présentation d'éventuelles BAFO (meilleure offre définitive). Après la clôture des négociations, les BAFO seront confrontées aux critères d'exclusion, aux critères de sélection ainsi qu'aux critères d'attribution. Le soumissionnaire dont la BAFO présente le meilleur rapport qualité/prix (donc celui qui obtient le meilleur score sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après) sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

3.6. Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisira la BAFO régulière qu'il juge la plus avantageuse en tenant compte des critères suivants :

Critère d'attribution 1 : Le prix – 70 points

Le classement des offres financières sera fait selon la formule suivante :

Nf= $(Mn/M) \times 70$ dans laquelle :

Mn= Montant de l'offre financière la moins-disante

M= Montant de l'offre financière considérée,

Nf= Note financière

Document à remettre par le soumissionnaire pour l'analyse de ce critère :

- Le formulaire d'offre de prix complété et signé.

Critère d'attribution 2 : Délai de livraison – 30 points

Le délai de livraison maximum exprimé en jours calendrier et sera coté la formule suivante :

$Nd = (Mn/M) \times 30$ dans laquelle :

Mn= Délai de livraison le plus bas

M= Délai de livraison de l'offre considérée

Nd= Note délai de livraison

Document à remettre par le soumissionnaire pour l'analyse de ce critère :

- Le formulaire d'offre de prix complété et signé.

3.7. Cotation finale

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la cotation finale la plus élevée, après que le pouvoir adjudicateur aura vérifié, à l'égard de ce soumissionnaire, l'exactitude de la déclaration sur l'honneur et à condition que le contrôle ait démontré que la déclaration sur l'honneur corresponde à la réalité.

3.7.1. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière présentant le meilleur rapport **Qualité/Prix**.

Il faut néanmoins remarquer que, conformément à l'art. 85 de la Loi du 17 juin 2016, il n'existe aucune obligation pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

3.7.2. Conclusion du contrat

Conformément à l'art. 88 de l'A.R. du 18 avril 2017, le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre.

La notification est effectuée par courrier électronique.

Le contrat intégral consiste dès lors en un marché attribué par Enabel au soumissionnaire choisi conformément au :

- Le présent CSC et ses annexes ;
- La BAFO approuvée de l'adjudicataire et toutes ses annexes ;
- Le courrier électronique portant notification de la décision d'attribution ;
- Le cas échéant, les documents éventuels ultérieurs, acceptés et signés par les deux parties.

Dans un objectif de transparence, Enabel s'engage à publier annuellement une liste des attributaires de ses marchés. Par l'introduction de son offre, l'adjudicataire du marché se déclare d'accord avec la publication du titre du contrat, la nature et l'objet du contrat, son nom et localité, ainsi que le montant du contrat.

4. Dispositions contractuelles particulières

Le présent chapitre de ce CSC contient les clauses particulières applicables au présent marché public par dérogation aux ‘Règles générales d’exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics’ de l’AR du 14 janvier 2013, ci-après ‘RGE’ ou qui complètent ou précisent celui-ci. Les articles indiqués ci-dessus (entre parenthèses) renvoient aux articles des RGE. En l’absence d’indication, les dispositions pertinentes des RGE sont intégralement d’application.

Les dérogations sont mentionnées au point 1.1 Dérogations aux règles générales d’exécution.

4.1. Fonctionnaire dirigeant (art. 11)

Le fonctionnaire dirigeant est Madame Safa JЛАSSI, courriel : safa.jlassi@enabel.be

Le fonctionnaire dirigeant est la personne chargée de la direction et du contrôle de l’exécution du marché. Une fois le marché conclu, le fonctionnaire dirigeant est l’interlocuteur principal du prestataire de services. Toute la correspondance et toutes les questions concernant l’exécution du marché lui seront adressées, sauf mention contraire expresse dans ce CSC.

Le fonctionnaire dirigeant est responsable du suivi de l’exécution du marché.

Le fonctionnaire dirigeant a pleine compétence pour ce qui concerne le suivi de l’exécution du marché, y compris la délivrance d’ordres de service, l’établissement de procès-verbaux et d’états des lieux, l’approbation des services, des états d’avancements et des décomptes. Il peut ordonner toutes les modifications au marché qui se rapportent à son objet et qui restent dans ses limites.

Ne font toutefois pas partie de sa compétence : la signature d’avenants ainsi que toute autre décision ou accord impliquant une dérogation aux clauses et conditions essentielles du marché. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point Le pouvoir adjudicateur.

Le fonctionnaire dirigeant n’est en aucun cas habilité à signer les avenants ou à modifier les modalités (p. ex., délais d’exécution, ...) du contrat, même si l’impact financier devait être nul ou négatif. Tout engagement, modification ou accord dérogeant aux conditions stipulées dans le CSC et qui n’a pas été notifié par le pouvoir adjudicateur doit être considéré comme nul.

4.2. Sous-traitants (art. 12 à 15)

Le fait que l’adjudicataire confie tout ou partie de ses engagements à des sous-traitants ne dégage pas sa responsabilité envers le pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne se reconnaît aucun lien contractuel avec ces tiers. L’adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

Le prestataire de services s’engage à faire exécuter le marché par les personnes indiquées dans l’offre, sauf cas de force majeure. Les personnes mentionnées ou leurs remplaçants sont tous censés participer effectivement à la réalisation du marché. Les remplaçants doivent être agréés par le pouvoir adjudicateur.

4.3. Confidentialité (art. 18)

Les connaissances et renseignements recueillis par l’Adjudicataire, en ce compris par toutes les personnes en charge de la mission ainsi que par toute autre personne intervenant, dans le cadre du présent marché sont strictement confidentiels.

En aucun cas les informations recueillies, peu importe leur origine et leur nature, ne pourront être transmis à des tiers sous quelque forme que ce soit.

Toutes les parties intervenantes directement ou indirectement sont donc tenues au devoir de

discrédition.

Conformément à l'article 18 de l'A.R. du 14 /01/2013 relatif aux règles générales d'exécution des marchés publics, le Soumissionnaire ou l'Adjudicataire s'engage à considérer et à traiter de manière strictement confidentiels, toutes informations, tous faits, tous documents et/ou toutes données, quels qu'en soient la nature et le support, qui lui auront été communiqués, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou auxquels il aura accès, directement ou indirectement, dans le cadre ou à l'occasion du présent marché. Les informations confidentielles couvrent notamment, sans que cette liste soit limitative, l'existence même du présent marché.

A ce titre, il s'engage notamment :

- à respecter et à faire respecter la stricte confidentialité de ces éléments, et à prendre toutes précautions utiles afin d'en préserver le secret (ces précautions ne pouvant en aucun cas être inférieures à celles prises par le Soumissionnaire pour la protection de ses propres informations confidentielles) ;
- à ne consulter, utiliser et/ou exploiter, directement ou indirectement, l'ensemble des éléments précités que dans la mesure strictement nécessaire à la préparation et, le cas échéant, à l'exécution du présent marché (en ayant notamment égard aux dispositions législatives en matière de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) ;
- à ne pas reproduire, distribuer, divulguer, transmettre ou autrement mettre à disposition de tiers les éléments précités, en totalité ou en partie, et sous quelque forme que ce soit, à moins d'avoir obtenu l'accord préalable et écrit du Pouvoir Adjudicateur ;
- à restituer, à première demande du Pouvoir Adjudicateur, les éléments précités ;
- d'une manière générale, à ne pas divulguer directement ou indirectement aux tiers, que ce soit à titre publicitaire ou à n'importe quel autre titre, l'existence et/ou le contenu du présent marché, ni le fait que le Soumissionnaire ou l'Adjudicataire exécute celui-ci pour le Pouvoir Adjudicateur, ni, le cas échéant, les résultats obtenus dans ce cadre, à moins d'avoir obtenu l'accord préalable et écrit du Pouvoir Adjudicateur.

4.4. Protection des données personnelles

4.4.1. Traitement des données personnelles par le pouvoir adjudicateur

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractères personnel qui lui seront communiquées en réponse à cet appel d'offre avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD). Dans les cas où la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contient des exigences plus strictes, l'adjudicateur agira conformément à cette législation.

4.4.2. Traitement des données personnelles par l'adjudicataire

Si durant l'exécution du marché, l'adjudicataire traite des données à caractère personnel du pouvoir adjudicateur ou en exécution d'une obligation légale, les dispositions suivantes sont d'application.

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec ce marché, l'adjudicataire est tenu de se conformer au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après "RGPD") ainsi qu'à la loi belge

du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il se conformera strictement aux obligations du RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en lien avec ce marché.

Compte tenu du marché il est à considérer que le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire seront chacun et ce, individuellement, responsables du traitement.

4.5. Droits intellectuels (art. 19 à 23)

Le pouvoir adjudicateur acquiert les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l'occasion de l'exécution du marché.

4.6. Cautionnement (art.25 à 33)

Le cas échéant, le cautionnement est fixé à 5 % du montant total, hors TVA, du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euros supérieure. Le montant total du marché est calculé sur base des quantités indicatives reprises dans le formulaire d'offre de prix.

Aucun cautionnement ne sera demandé, si le délai d'exécution du marché conclu ne dépasse pas 45 jours calendriers ou si le montant du marché conclu est inférieur à 50.000 €.

Le cautionnement peut être constitué conformément aux dispositions légales et réglementaires, soit en numéraire ou en fonds publics, soit sous forme de cautionnement collectif.

Par dérogation à l'article 26, le cautionnement peut être établi via un établissement dont le siège social se situe dans un autre pays que la Belgique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'accepter ou non la constitution du cautionnement via cet établissement. L'adjudicataire mentionnera le nom et l'adresse de cet établissement dans l'offre.

La dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre. Cette mesure est rendue indispensable par les exigences particulières du marché.

Le cautionnement peut également être constitué par une garantie accordée par un établissement de crédit satisfaisant au prescrit de la législation relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ou par une entreprise d'assurances satisfaisant au prescrit de la législation relative au contrôle des entreprises d'assurances et agréée pour la branche 15 (caution).

L'adjudicataire doit, dans les trente jours calendrier suivant le jour de la conclusion du marché, justifier la constitution du cautionnement par lui-même ou par un tiers, de l'une des façons suivantes :

- 1° lorsqu'il s'agit de numéraire,
complétez le plus précisément possible le formulaire suivant (PDF, 1,34 Mo), :
https://finances.belgium.be/sites/default/files/01_marche_public.pdf
et renvoyez-le à l'adresse e-mail info.cdcck@minfin.fed.be (link sends e-mail).

Après réception et validation dudit formulaire, un collaborateur de la Caisse des Dépôts et Consignations se chargera de vous communiquer les instructions de paiement (numéro de compte + communication) relatives à votre cautionnement en espèces ;

- 2° lorsqu'il s'agit de fonds publics, par le dépôt de ceux-ci entre les mains du caissier de l'Etat au siège de la Banque nationale à Bruxelles ou dans l'une de ses agences en province, pour compte de la Caisse des Dépôts et Consignations, ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;

- 3° lorsqu'il s'agit d'un cautionnement collectif, par le dépôt par une société exerçant légalement cette activité, d'un acte de caution solidaire auprès de la Caisse des Dépôts et

Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire;

- 4° lorsqu'il s'agit d'une garantie, par l'acte d'engagement de l'établissement de crédit ou de l'entreprise d'assurances.

Cette justification se donne, selon le cas, par la production au pouvoir adjudicateur :

- 1) Soit du récépissé de dépôt de la Caisse des Dépôts et Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;
- 2) Soit d'un avis de débit remis par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances ;
- 3) Soit de la reconnaissance de dépôt délivrée par le caissier de l'État ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;
- 4) Soit de l'original de l'acte de caution solidaire visé par la Caisse des Dépôts et Consignations ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;
- 5) Soit de l'original de l'acte d'engagement établi par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances accordant une garantie.

Ces documents, signés par le déposant, indiquent au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence des documents du marché, ainsi que le nom, le prénom et l'adresse complète de l'adjudicataire et éventuellement, du tiers qui a effectué le dépôt pour compte, avec la mention « bailleur de fonds » ou « mandataire », suivant le cas.

Le délai de trente jours calendrier visé ci-dessus est suspendu pendant la période de fermeture de l'entreprise de l'adjudicataire pour les jours de vacances annuelles payés et les jours de repos compensatoires prévus par voie réglementaire ou dans une convention collective de travail rendue obligatoire.

La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse qui sera mentionnée dans la notification de la conclusion du marché.

La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération de la totalité de celui-ci.

4.7. Conformité de l'exécution (art. 34)

Les produits doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications techniques mentionnées dans les documents du marché, elles répondent en tous points aux règles de l'art.

4.8. Modifications du marché (art. 37 à 38/19)

4.8.1. Remplacement de l'adjudicataire

Pour autant qu'il remplisse les critères de sélection ainsi que les critères d'exclusions repris dans le présent document, un nouvel adjudicataire peut remplacer l'adjudicataire avec qui le marché initial a été conclu dans les cas autres que ceux prévus à l'art. 38/3 des RGE.

L'adjudicataire introduit sa demande le plus rapidement possible par envoi recommandé, en précisant les raisons de ce remplacement, et en fournissant un inventaire détaillé de l'état des fournitures et services déjà exécutées déjà faites, les coordonnées relatives au nouvel adjudicataire, ainsi que les documents et certificats auxquels le pouvoir adjudicateur n'a pas accès gratuitement. Les prestations exécutées par l'adjudicataire initial feront l'objet d'un PV de réception.

Le remplacement fera l'objet d'un avenant daté et signé par les trois parties. L'adjudicataire initial reste

responsable vis à vis du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la partie restante du marché.

4.8.2. Révision des prix (art. 38/7)

Pour le présent marché, aucune révision des prix n'est possible.

4.8.3. Indemnités suite aux suspensions ordonnées par l'adjudicateur durant l'exécution (art. 38/12)

L'adjudicateur se réserve le droit de suspendre l'exécution du marché pendant une période donnée, notamment lorsqu'il estime que le marché ne peut pas être exécuté sans inconvénient à ce moment-là.

Le délai d'exécution est prolongé à concurrence du retard occasionné par cette suspension, pour autant que le délai contractuel ne soit pas expiré. Lorsque ce délai est expiré, une remise d'amende pour retard d'exécution sera consentie.

Lorsque les prestations sont suspendues, sur la base de la présente clause, l'adjudicataire est tenu de prendre, à ses frais, toutes les précautions nécessaires pour préserver les prestations déjà exécutées et les matériaux, des dégradations pouvant provenir de conditions météorologiques défavorables, de vol ou d'autres actes de malveillance.

L'adjudicataire a droit à des dommages et intérêts pour les suspensions ordonnées par l'adjudicateur lorsque :

- la suspension dépasse au total un vingtième du délai d'exécution et au moins dix jours ouvrables ou quinze jours de calendrier, selon que le délai d'exécution est exprimé en jours ouvrables ou en jours de calendrier ;
- la suspension n'est pas due à des conditions météorologiques défavorables ;
- la suspension a lieu endéans le délai d'exécution du marché.

Dans les trente jours de leur survenance ou de la date à laquelle l'adjudicataire ou le pouvoir adjudicateur aurait normalement dû en avoir connaissance, l'adjudicataire dénonce les faits ou les circonstances de manière succincte au pouvoir adjudicateur et décrit de manière précise leur influence sur le déroulement et le coût du marché.

4.8.4. Circonstances imprévisibles

L'adjudicataire n'a droit en principe à aucune modification des conditions contractuelles pour des circonstances quelconques auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger.

Une décision de l'Etat belge de suspendre la coopération avec le pays partenaire est considérée être des circonstances imprévisibles au sens du présent article. En cas de rupture ou de cessation des activités par l'Etat belge qui implique donc le financement de ce marché, Enabel mettra en œuvre les moyens raisonnables pour convenir d'un montant maximum d'indemnisation.

4.9. Réception technique préalable (art. 41-42)

Les produits ne peuvent être mis en œuvre s'ils n'ont été, au préalable, réceptionnés par le fonctionnaire dirigeant ou son délégué.

Les produits qui, à un stade déterminé, ne satisfont pas aux vérifications imposées, sont déclarés ne pas se trouver en état de réception technique. A la demande de l'adjudicataire, le pouvoir adjudicateur vérifie conformément aux documents du marché si les produits présentent les qualités requises ou, à tout le moins, sont conformes aux règles de l'art et satisfont aux conditions du marché. Si les

vérifications opérées comportent la destruction de certains produits, ceux-ci sont remplacés à ses frais par l'adjudicataire. Les documents du marché indiquent la quantité des produits qui seront détruits. Lorsque le pouvoir adjudicateur constate que le produit présenté n'est pas dans les conditions requises pour être examiné, la demande de l'adjudicataire est considérée comme non avenue. Une nouvelle demande est introduite lorsque le produit se trouve prêt pour la réception.

4.10. Modalités d'exécution (art. 115 es)

4.10.1. Commandes partielles (art. 115)

Si, pour tout ou partie des quantités à fournir, les documents du marché prévoient une ou plusieurs commandes partielles, l'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

Le pouvoir adjudicateur procédera pour chaque poste à une « commande partielle » ou « ordre », qui sera notifié en même temps que l'attribution par lettre recommandée au fournisseur.

La livraison des quantités demandées lors de ces commandes se fera en une seule fois, sur appel du pouvoir adjudicateur. Les appels auront lieu en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur.

Chaque commande sera confirmée par un bon de commande.

4.10.2. Délais et clauses (art. 116)

Les fournitures reprises dans un bon de commande doivent être livrées dans le délai renseigné par le fournisseur dans son offre, à compter du jour qui suit celui où le fournisseur a reçu la notification de la conclusion du marché. Les jours de fermeture de l'entreprise du fournisseur pour les vacances annuelles ne sont pas inclus dans le calcul.

Le bon de commande est adressé au fournisseur soit par envoi recommandé soit par fax, soit par tout autre moyen permettant de déterminer la date d'envoi de manière certaine.

Les échanges de correspondance subséquents relatifs au bon de commande (et à la livraison) suivent les mêmes règles que celles prévues pour l'envoi du bon de commande chaque fois qu'une partie désire se ménager la preuve de son intervention.

En cas de réception du bon de commande postérieure au délai de deux jours ouvrables, le délai de livraison peut être prolongé au prorata du retard constaté pour la réception du bon de commande, à la demande écrite et justifiée du fournisseur. Si le service qui a fait la commande, après avoir examiné la demande écrite du fournisseur, l'estime fondée ou partiellement fondée, il lui communique par écrit quelle prolongation de délai est acceptée.

En cas de libellé manifestement incorrect ou incomplet du bon de commande empêchant toute exécution de la commande, le fournisseur en avise immédiatement par écrit le service commandeur afin qu'une solution soit trouvée pour permettre l'exécution normale de la commande. Si nécessaire, le fournisseur sollicite une prolongation du délai de livraison dans les mêmes conditions que celles prévues en cas de réception tardive du bon de commande.

En tout état de cause, les réclamations relatives au bon de commande ne sont plus recevables si elles ne sont pas introduites dans les 15 jours (*) de calendrier à compter à partir du premier jour qui suit celui où le fournisseur a reçu le bon de commande.

4.10.3. Quantités à fournir (art. 117)

Le marché ne contient pas de quantités minimales.

À titre purement indicatif, les quantités présumées, qui portent sur toute la durée du marché, sont reprises dans le formulaire d'offre de prix.

4.10.4. Lieu où les fournitures doivent être livrées et formalités (art. 149)

Les fournitures seront livrées au :

- Immeuble Zarrad, Rue Alfred Nobel - Zone industrielle Kheireddine, 2060 la goulette

4.10.5. Emballages (art.119)

Les emballages restent acquis au pouvoir adjudicateur, sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité de ce chef.

4.10.6. Vérification de la livraison (art. 120)

Le fournisseur fournit exclusivement des biens qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement à la commande (en nature, quantité, qualité...) et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, à l'état de la technique, aux plus hautes exigences normales d'utilisation, de fiabilité et de longévité, et à la destination que le pouvoir adjudicateur compte en faire et que le fournisseur connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation (réception provisoire) n'a lieu qu'après vérification complète par le pouvoir adjudicateur du caractère conforme des biens et services livrés. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification de trente jours à compter de la date de livraison. Ce délai prend cours le lendemain de l'arrivée des fournitures à destination, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit en possession du bordereau ou de la facture.

La signature apposée par le pouvoir adjudicateur (un membre du personnel du pouvoir adjudicateur), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du matériel, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation de celui-ci.

4.10.7. Responsabilité du fournisseurs (art. 122)

Le fournisseur est responsable de ses fournitures jusqu'au moment où les formalités de vérification et de notification dont il est question à l'article 120 sont effectuées, sauf si les pertes ou avaries survenant dans les dépôts du destinataire sont dues à des faits ou circonstances visés aux articles 54 et 56.

Par ailleurs, le fournisseur garantit le pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché ou de la défaillance du fournisseur.

4.10.8. Égalité des genres

Conformément à l'article 3, 3° de la loi du 12 janvier 2007 "Gender Mainstreaming" les marchés publics doivent tenir compte des différences éventuelles entre femmes et hommes (la dimension de genre). L'adjudicataire doit donc analyser en fonction du domaine concerné par le marché, s'il existe des différences entre femmes et hommes. Dans le cadre de l'exécution du marché, il doit par conséquent tenir compte des différences constatées.

La communication devra lutter contre les stéréotypes sexistes en termes de message, d'image et de langue, et tenir compte des différences de situation entre les femmes et les hommes du public cible.

4.10.9. Tolérance zéro exploitation et abus sexuels

En application de sa Politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de juin 2019, Enabel applique une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites fautives ayant une incidence sur la crédibilité professionnelle du soumissionnaire.

4.11. Moyens d'action du Pouvoir Adjudicateur (art. 44-51 et 123-126)

Le défaut du fournisseur ne s'apprécie pas uniquement par rapport aux services mêmes, mais également par rapport à l'ensemble de ses obligations.

Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de services d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

En cas d'infraction, le pouvoir adjudicateur pourra infliger au prestataire de services une pénalité forfaitaire par infraction allant jusqu'au triple du montant obtenu par la somme des valeurs (estimées) de l'avantage offert au préposé et de l'avantage que l'adjudicataire espérait obtenir en offrant l'avantage au préposé. Le pouvoir adjudicateur jugera souverainement de l'application de cette pénalité et de sa hauteur.

Cette clause ne fait pas préjudice à l'application éventuelle des autres mesures d'office prévues au RGE, notamment la résiliation unilatérale du marché et/ou l'exclusion des marchés du pouvoir adjudicateur pour une durée déterminée.

4.11.1. Défaut d'exécution (art. 44)

§1 L'adjudicataire est considéré en défaut d'exécution du marché :

- 1° lorsque les prestations ne sont pas exécutées dans les conditions définies par les documents du marché ;
- 2° à tout moment, lorsque les prestations ne sont pas poursuivies de telle manière qu'elles puissent être entièrement terminées aux dates fixées ;
- 3° lorsqu'il ne suit pas les ordres écrits, valablement donnés par le pouvoir adjudicateur.

§ 2 Tous les manquements aux clauses du marché, y compris la non-observation des ordres du pouvoir adjudicateur, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire par lettre recommandée.

L'adjudicataire est tenu de réparer sans délai ses manquements. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre recommandée adressée au pouvoir adjudicateur dans les quinze jours suivant le jour déterminé par la date de l'envoi du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

§ 3 Les manquements constatés à sa charge rendent l'adjudicataire passible d'une ou de plusieurs des mesures prévues aux articles 45 à 49, 154 et 155.

4.11.2. Amendes pour retard (art. 46 et 123)

Les amendes pour retard sont indépendantes des pénalités prévues à l'article 45. Elles sont dues, sans mise en demeure, par la seule expiration du délai d'exécution sans intervention d'un procès-verbal et appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Nonobstant l'application des amendes pour retard, l'adjudicataire reste garant vis-à-vis du pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est, le cas échéant, redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché.

4.11.3. Mesures d'office (art. 47 et 124)

§ 1 Lorsque, à l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, pour faire valoir ses moyens de défense, l'adjudicataire est resté inactif ou a présenté des moyens jugés non justifiés par le pouvoir adjudicateur, celui-ci peut recourir aux mesures d'office décrites au paragraphe 2.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois recourir aux mesures d'office sans attendre l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, lorsqu'au préalable, l'adjudicataire a expressément reconnu les manquements constatés.

§ 2 Les mesures d'office sont :

1° la résiliation unilatérale du marché. Dans ce cas, la totalité du cautionnement ou, à défaut de constitution, un montant équivalent, est acquise de plein droit au pouvoir adjudicateur à titre de dommages et intérêts forfaitaires. Cette mesure exclut l'application de toute amende du chef de retard d'exécution pour la partie résiliée ;

2° l'exécution en régie de tout ou partie du marché non exécuté ;

3° la conclusion d'un ou de plusieurs marchés pour compte avec un ou plusieurs tiers pour tout ou partie du marché restant à exécuter.

Les mesures prévues à l'alinéa 1er, 2° et 3°, sont appliquées aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. Toutefois, les amendes et pénalités qui sont appliquées lors de l'exécution d'un marché pour compte sont à charge du nouvel adjudicataire.

4.12. Fin du marché

4.12.1. Réception des fournitures (art. 64-65 et 156)

Les fournitures seront suivies attentivement par le fonctionnaire dirigeant.

Les fournitures sont mises en réception dans les locaux des facultés. Les livraisons ne peuvent pas avoir lieu avant que le pouvoir adjudicateur ait accepté les marchandises mises en réception. L'identité du fonctionnaire dirigeant qui exécutera la réception, sera mentionnée dans la notification d'attribution du marché si son nom ne figure pas déjà dans les documents du marché.

Réception

Il sera procédé à une réception complète au lieu de livraison sans réception partielle au lieu de production :

La réception provisoire s'effectue complètement au lieu de livraison. Pour examiner et tester les fournitures ainsi que pour notifier sa décision d'acceptation ou de refus, le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de trente jours.

Le délai prend cours le lendemain du jour d'arrivée des fournitures au lieu de livraison, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit mis en possession du bordereau ou de la facture. Il comprend le délai de trente jours prévus à l'article 120.

A l'expiration de ce délai, il est selon le cas dressé un procès-verbal de réception provisoire ou de refus de réception

4.12.2. Transfert de propriété (art. 132)

Le pouvoir adjudicateur devient de plein droit propriétaire des fournitures dès qu'elles sont admises en compte pour le paiement conformément à l'article 127 des RGE.

4.12.3. Délai de garantie (art. 134)

Le délai de garantie prend cours à la date à laquelle la réception est accordée. Celui-ci est de minimum une année.

4.12.4. Facturation et paiement des services (art. 66 à 72 -160)

L'adjudicataire envoie les factures par e-mail aux adresses suivantes :

safa.jlassi@enabel.be et naim.aouni@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de la fin de la vérification et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession des factures régulièrement établies et des livrables validés.

Lorsque les documents du marché ne prévoient pas une déclaration de créance séparée, la facture vaut déclaration de créance.

La facture doit être libellée en ***Dinars Tunisiens***.

Le cas échéant, le présent marché est exonéré de la TVA.

Le cas échéant, afin que Enabel puisse obtenir les documents d'exonération de la TVA dans les plus brefs délais, deux exemplaires originaux de la facture proforma en TTC seront transmis dès la notification de la conclusion du marché.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué après réception provisoire partielle et définitive des prestations.

Le cas échéant, des tranches de paiement pourront être convenues d'un commun accord entre Enabel et l'adjudicataire après la conclusion du marché.

4.12.5. Litiges (art. 73)

Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. La langue véhiculaire est le français ou le néerlandais.

Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. L'adjudicataire garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

En cas de « litige », c'est-à-dire d'action en justice, la correspondance devra également être envoyée à l'adresse suivante :

Agence Belge de développement s.a.

Cellule juridique du service Logistique et Achats (L&A)

À l'attention de Mme Inge Janssens

rue Haute 147
1000 Bruxelles
Belgique

5. Spécifications techniques

Le soumissionnaire doit proposer les articles repris dans le tableau ci-dessous, en respectant au minimum les caractéristiques techniques énoncées dans ce tableau. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'écartier une offre qui ne répondrait pas à ces caractéristiques techniques minimales.

Le soumissionnaire doit faire en sorte que le matériel proposé bénéficie d'une garantie de minimum 1 année.

Le soumissionnaire doit remettre les fiches techniques du matériel proposé.

Lot 1 : Fourniture et livraison d'Equipements informatiques

Poste n°	Désignation et caractéristiques techniques
1.	Ordinateur portable (Core i7, 13e génération) ou équivalent <ul style="list-style-type: none">Processeur : Intel Core i7 13e génération (24 Mo cache, 14 cœurs, jusqu'à 5,00 GHz Turbo)OS : Windows 11 Professionnel (licence authentique fournie séparément)Carte Graphique : Intel Arc A370M (ou équivalent)Mémoire : 16 Go DDR5 (2x8 Go, 4 800 MT/s)Stockage : SSD 512 Go NVMeÉcran : 15,6" FHD+ (1920x1200)Clavier : AZERTY rétroéclairéLogiciels : MS Office 2021 Pro (licence authentique fournie séparément)Batterie : Li-Ion 3 cellules (41 Wh)Garantie : À préciser par le fournisseur
2.	Ordinateur portable (Core i7, 12e génération) ou équivalent <ul style="list-style-type: none">Processeur : Intel Core i7 12e génération (minimum)Mémoire : 16 Go DDR4-3200 MHzStockage : SSD 512 Go M.2 NVMeOS : Windows 11 Pro (licence authentique)Écran : 15,6" FHD (1920x1080)Carte Graphique : NVIDIA GeForce MX550 (2 Go GDDR6) ou équivalentLogiciels : MS Office 2021 ProBatterie : Li-Ion 3 cellules (41 Wh)Garantie : À préciser
3.	Ordinateur portable (Core i5, 13ème génération) <ul style="list-style-type: none">Processeur : Intel Core i5 13e génération (12 Mo cache, 10 cœurs)Graphique : Intel Iris Xe intégréeMémoire : 16 Go DDR4Stockage : SSD 256 GoÉcran : 15,6" FHD (1920x1080)Batterie : Li-Ion 3 cellules (41 Wh)Garantie : À préciser

4.	<p>Ordinateur portable (Core i5, 12ème génération)</p> <ul style="list-style-type: none"> Processeur : Intel Core i7 13e génération (ou équivalent) Mémoire : 8 Go DDR4 (extensible) Stockage : SSD 512 Go NVMe Écran : 23,8" FHD IPS (1920x1080) Connectivité : USB 3.0, HDMI, Ethernet Garantie : À préciser •
5.	<p>Ordinateur de bureau (Intel® Core™ i7 de 13e) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Processeur : Intel Core i7 13e génération (ou équivalent) Mémoire : 8 Go DDR4 (extensible) Stockage : SSD 512 Go NVMe Écran : 23,8" FHD IPS (1920x1080) Connectivité : USB 3.0, HDMI, Ethernet Garantie : À préciser
06	<p>Imprimante multi fonction Couleur ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques générales Type : Multifonction laser couleur (impression, copie, numérisation, télécopie) Vitesse d'impression : 33 ppm (couleur/N&B) Résolution : 1 200 × 1 200 ppp (impression), 600 × 600 ppp (copie) Recto-verso : Automatique Fonctions avancées : Impression sécurisée et cryptée Impression depuis clé USB (JPEG/TIFF/PDF) Numérisation Résolution : 600 × 600 ppp (optique), jusqu'à 9 600 × 9 600 ppp (améliorée) Formats supportés : PDF, JPEG, TIFF, PDF consultable Chargeur automatique : 50 feuilles (recto-verso en un passage) Gestion des Supports Capacité papier : Cassette : 250 feuilles Bac multifonction : 50 feuilles Grammage supporté : 60 à 200 g/m² Garantie À préciser par le fournisseur
07	<p>Imprimante laser couleur multifonctions ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonctions : Impression, copie, numérisation, télécopie Vitesse : 18 ppm (N&B) / 4 ppm (couleur) Connectivité : USB 2.0, Ethernet, Wi-Fi (Wi-Fi Direct) Scanner : Format A4, chargeur automatique 40 pages Gestion papier : Bac entrée 150 feuilles, bac sortie 50 feuilles Affichage : Écran LCD 2 lignes + pavé numérique Toners : Noir (~700 p.), Cyan/Magenta/Jaune (~500 p. chacun) Garantie : À préciser par le fournisseur
08	<p>Imprimante laser Noir – Blanc ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Imprimante laser Noir et blanc A4 - Imprimante 1200 x 1200 ppp Vitesse 25 ppm minimum Mémoire 250 Mo minimum Fonction Recto/verso Automatique Bac d'alimentation 250 feuilles + Chargeur de document 50 feuilles USB 2.0 - Ethernet 10/100 - Compatible PC Toner compatible à l'imprimante en Noir-Blanc Cartouche d'encre Noir (dont les références à préciser) Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
09	<p>Photocopieur multifonctions Couleur ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonctions : Impression, copie, scan, numérisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Technologie : Laser • Mémoire : Min. 2 Go RAM • Chargeur : Min. 100 feuilles • Résolution : Impression 1200 x 1200 dpi, copie 600 x 600 dpi • Numérisation recto : Jusqu'à 26 ppm/ipm (A4), 20 ppm/ipm (A4R), 15 ppm/ipm (A3) • Numérisation recto verso : Jusqu'à 26 ipm (A4), 20 ipm (A4R), 15 ipm (A3) • Copie recto verso : Jusqu'à 13 ppm (A4), 10 ppm (A4R), 7 ppm (A3) • Connectivité : Wifi, réseau filaire • Équipement : Livré avec socle, chargeur et accessoires • Toners couleur compatibles : • Noir : ~15 500 pages • Cyan / Magenta / Jaune : ~8 500 pages chacun • Garantie : À préciser par le fournisseur
10	<p>Photocopieur multifonctions Noir – Blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions : Impression, copie, scan, numérisation • Technologie : Laser • Chargeur : Min. 50 feuilles • Mémoire : Min. 2 Go RAM • Résolution : 600 x 600 dpi (impression et copie) • Vitesse : Jusqu'à 25 ppm (A4), 12 ppm (A3), 11 ppm (A4R) • Connectivité : USB, Ethernet • Équipement : Livré avec socle, chargeur et accessoires • Toner noir compatible : ~10 200 impressions A4 • Garantie : À préciser par le fournisseur
11	<p>Vidéo Projecteur FHD ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : 3LCD, panneau 0,61" C2 Fine • Résolution : Full HD 1080p (16:9) • Luminosité : 3.500 lm (normal), 2.300 lm (éco) • Contraste : 16.000:1 • Lampe : UHE 210W, durée 6.000 h (normal), 12.000 h (éco) • Correction Keystone : Auto-verticale ±30°, manuelle horizontale ±30° • Vidéo : 10 bits, fréquence 192–240 Hz • Couleurs : Jusqu'à 1,07 milliard • Connectivité : 2x HDMI, VGA, USB 2.0-A/B, composite, WiFi 4 (option) • Fonctions : Split screen, A/V mute, haut-parleur, Quick Corner • Installation : Bureau ou plafond • Accessoires : Télécommande, câbles, guide • Couleur : Blanc • Garantie : À préciser par le fournisseur
12	<p>Ecran Haute résolution (24 pouces) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille diagonale 23,8 = 24 pouce • Résolution / Taux de rafraîchissement : Full HD (1080p) 1920 x 1080 à 60 Hz • Ports : HDMI / VGA • Cables : 1 x HDMI cable, 1 x VGA cable • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
13	<p>Ecran Haute résolution ajustable (24 pouces) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille diagonale 23,8 = 24 pouce • Résolution / Taux de rafraîchissement : Full HD (1080p) 1920 x 1080 à 60 Hz • Ajustabilité : Inclinaison et coulissant d'en haut et d'en bas • Ports : HDMI / VGA

	<ul style="list-style-type: none"> • Cables : 1 x HDMI cable, 1 x VGA cable • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
14	<p>Ecran Haute résolution (29 Pouces) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille : 29" (73 cm) • Type de dalle : IPS, rétroéclairage LED (DLED / EDGE LED) • Résolution : 2560 x 1080 • Luminosité : 250 cd/m² • Temps de réponse : 1 ms • Dimensions : L 68,85 cm x H 31,34 cm x P 7,69 cm • Connectivité : HDMI, VGA • Accessoires : Câbles HDMI et VGA inclus • Garantie : À préciser par le fournisseur
15	<p>Ecran de projection trépied ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2,13*2,13m 1 :1 • Résolution 4K • Hauteur au sol réglable (40 cm min – 120 cm max) • Housse de transport • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
16	<p>Scanner Numérisation à plat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type : Scanner à plat avec chargeur automatique (ADF) • Connectivité : USB 3.0 haut débit • Volume quotidien recommandé : Jusqu'à 3 000 pages • Technologie de numérisation : CMOS CIS • Taille max de numérisation : • A plat : 216 x 297 mm • Chargeur auto : 216 x 3 100 mm • Vitesse de numérisation (ADF) : Jusqu'à 25 ppm / 50 ipm (300 dpi) • Formats de documents pris en charge (ADF) : A4, A5, A6, B5, B5 (JIS) • Formats de fichiers exportables : • PDF, JPEG, PNG, BMP, TIFF • TXT, RTF, PDF/A, PDF consultable • Word (DOC, DOCX), Excel (XLS, XLSX), CSV • Garantie : À préciser par le fournisseur
17	<p>Scanner Numérisation à plat ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution de numérisation optique: 2400×2400 DPI • Profondeur d'affichage d'entrée de couleur: 48 bit • Type de scanner: Numérisation à plat • Source lumineuse: LED RGB • Taille de papier de série A ISO maximum: A4 • Format Series A (A0...A9): A4 • Interfaces standards: USB 2.0 • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
18	<p>Tablette 10 Pouces ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Android 11 Tablette, • 4 Go RAM 64 Go ROM, • Caméra 2MP + 8MP, 4G LTE, • 2.5D IPS • 800x1280 FHD, • 6000mAh Batterie • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
19	<p>Tablette 10 Pouces Pro ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur : Octa-core • Écran : 10,1" FHD+ (1200 x 1920), 60Hz

	<ul style="list-style-type: none"> GPU : Mali-G57 MC3 APN : 48 MP (principal), 32 MP (frontal), 20 MP (vision nocturne) RAM : 24 Go LPDDR4 Stockage : 256 Go (extensible à 1 To) Batterie : 32 000 mAh Résistance : IP68, IP69K, MIL-STD-810H Accessoires : Support, dragonne, bandoulière, tournevis Garantie : À préciser par le fournisseur
20	<p>Tablettes 14,6 pouces ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Écran : 14,6 pouces, 120 Hz, Super AMOLED (2960 x 1848) Processeur : Snapdragon 8 Gen 1 Stockage : 128 Go, 256 Go, 512 Go, microSD jusqu'à 1 To Mémoire : 8 Go, 12 Go, 16 Go Couleur : Anthracite Caméras : 13 MP (principale), 6 MP (secondaire) Caméra frontale : 12 MP, ultralarge Dimensions : 326,4 x 208,6 x 5,5 mm Connectique : USB-C Batterie : 11 200 mAh Stylet : Fournie avec latence de 2,8 ms Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
21	<p>Tablettes 11 ou 12,9 pouces ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Écran : 11 pouces Retina ou 12,9 pouces Liquid Retina XDR Processeur : Silicon M1 ou équivalent Stockage : 128 Go, 256 Go, 512 Go, 1 To, 2 To Biométrie : Reconnaissance faciale (Face ID) Couleurs : Argent, gris sidéral Caméras : 12 MP (principale), 10 MP ultra-large, vidéo 4K Caméra frontale : 12 MP ultra-large Dimensions : 178,5 x 247,6 x 5,9 mm (11 pouces), 214,9 x 280,6 x 6,4 mm (12,9 pouces) Garantie : À préciser par le fournisseur
22	<p>Tablettes 13 pouces ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Écran : PixelSense 13 pouces Processeur : Qualcomm SQ 1 ou SQ 2 Stockage : 128 Go, 256 Go, 512 Go Mémoire : 8 Go ou 16 Go Couleurs : Noir mat, platine Caméras : 10 MP (principale), vidéo 1080p Caméra frontale : 5 MP Dimensions : 287 x 208 x 7,3 mm Autonomie : 15 heures Garantie : À préciser par le fournisseur
23	<p>Caméra et Système de visioconférence ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Poids : 300 grammes Systèmes d'exploitation compatibles : Windows, Linux, Mac OSX, Chrome OS Ratio d'affichage : 16/9 (8,28 Mpx) Angle de vue : 100° (horizontal) / 53° (vertical) Connexion USB : 3.0 Formats d'image : YUY2, NV12, MJPG, H.264 Accessoires inclus : Câble USB 3.0, télécommande (piles non incluses)

	<ul style="list-style-type: none"> • Focus : Auto-focus ultra rapide • Dimensions : 180 x 42,5 x 46,3 mm • Capteur : CMOS 1/2,8 pouce haute qualité 4K • Zoom numérique : x5 • Résolution de sortie : 4K (3840 x 2160) • Fréquence : 30 fps en 4K • Puissance totale : 5W max • Écran : Smart TV avec support de montage, option de coulissemement • Garantie : À préciser par le fournisseur 																				
24	<p>Caméra et Système de visioconférence (2e Option) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zoom : HD 10x, inclinaison 130°, panoramique 260° • Résolution : Full HD 1080p à 30 ips • Compression vidéo : H.264 UVC 1.5 avec codage scalable • Mise au point : Automatique, 3 positions préréglées • Fixation : Support mural ou sur table • Témoin lumineux : Vidéo en sourdine • Portée télécommande IR : 8,5 m • Câbles / Alimentation : • Adaptateur secteur avec prises régionales • Câble d'alimentation : 3 m • Garantie : À préciser par le fournisseur 																				
25	<p>Onduleur : (2.000 VA) ou équivalent</p> <p>Caractéristiques principales :</p> <table> <tbody> <tr> <td>Puissance (VA)</td> <td>2000</td> </tr> <tr> <td>Puissance (Watt)</td> <td>1400</td> </tr> <tr> <td>Technologie</td> <td>On-Line</td> </tr> <tr> <td>Format de l'onduleur</td> <td>Tour</td> </tr> </tbody> </table> <p>Caractéristiques secondaires :</p> <table> <tbody> <tr> <td>Hauteur du rack (U)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ecran LCD</td> <td>Oui</td> </tr> <tr> <td>Ports de communication</td> <td>USB / RS-232</td> </tr> </tbody> </table> <p>Prises secourues :</p> <table> <tbody> <tr> <td>IEC C13</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>IEC C19</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>CEE 7/5</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Chargeur batterie : Charge automatique dès branchement sur le secteur • Démarrage à froid : Oui, fonctionne sans secteur • Type et nombre de batteries : 2 x 12V / 9 Ah • Temps de recharge : 10 heures pour atteindre 90% après décharge complète • Autonomie : 60 minutes avec un PC connecté • Indicateurs lumineux : Écran LCD indiquant le mode secteur, mode batterie, niveau de charge, niveau de la batterie, tension d'entrée, tension de sortie, surcharge, défaut et batterie faible • Garantie : À préciser par le fournisseur 	Puissance (VA)	2000	Puissance (Watt)	1400	Technologie	On-Line	Format de l'onduleur	Tour	Hauteur du rack (U)	0	Ecran LCD	Oui	Ports de communication	USB / RS-232	IEC C13	6	IEC C19	0	CEE 7/5	0
Puissance (VA)	2000																				
Puissance (Watt)	1400																				
Technologie	On-Line																				
Format de l'onduleur	Tour																				
Hauteur du rack (U)	0																				
Ecran LCD	Oui																				
Ports de communication	USB / RS-232																				
IEC C13	6																				
IEC C19	0																				
CEE 7/5	0																				
26	<p>Onduleur (3.000 VA) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type : Onduleur On-line • Tension d'Entrée : CA 200/208/220/230/240 V, avec une plage de 140 à 276 V • Fréquence de sortie : 50/60 Hz (fréquence requise : 40-70 Hz) • Connecteurs d'entrée : 1 x alimentation IEC 60320 C20 16A 																				

	<ul style="list-style-type: none"> • Connecteurs de sortie : 8 x IEC 60320 C13 10A, 1 x IEC 60320 C19 16A • Tension de sortie : 200/208/220/230/240 V, 50/60 Hz • Capacité d'alimentation : 2700 W / 3000 VA • Batterie : Type extensible, autonomie de 6 minutes à 2500 W • Interfaces : Gestion via RS-232, USB, EPO, sortie relais • Logement d'extension : 1 (libre) • Garantie : À préciser par le fournisseur 																																
27	<p>Modem type BOX 4G+ ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie réseau cellulaire : 4G+ (LTE) Cat4, jusqu'à 150 Mbps en téléchargement et 50 Mbps en upload • Technologie Wifi : Wifi 802.11 b/g/n 2*2 sur la bande 2.4 GHz • Champ de couverture Wifi : Jusqu'à 250 mètres (en fonction de l'agencement des pièces et des murs porteurs) • Garantie : À préciser par le fournisseur 																																
28	<p>Switch 24 port PoE ou équivalent</p> <p>Mécanique</p> <p>Dimensions 442,4 x 285,4 x 43,7 mm (17.4 x 11.2 x 1.7") (17,4 x 11,2 x 1,7")</p> <p>Poids sans supports de montage : 3,5 kg (7,7 lb) Without mounting brackets: 3.5 kg (7.7 lb) (7,7 lb)</p> <p>With mounting brackets: 3.6 kg (7.9 lb)</p> <p>Avec supports de montage : 3,6 kg (7,9 lb) SGCC steel</p> <p>Matériau du boîtier Acier SGCC</p> <table> <tbody> <tr> <td>Matériel</td> <td>Ethernet In-Band</td> </tr> <tr> <td>Interface de gestion Ethernet intra-bande</td> <td>(24) GbE RJ45 ports</td> </tr> <tr> <td>Interface réseau (24) ports GbE RJ45</td> <td>(2) 1/10G SFP+ ports</td> </tr> <tr> <td>(2) ports SFP+ 1/10G</td> <td>44 Gbps</td> </tr> <tr> <td>Débit total non bloquant 44 Gbit/s</td> <td>88 Gbps</td> </tr> <tr> <td>Capacité de commutation 88 Gbit/s</td> <td>65.472 Mpps</td> </tr> <tr> <td>Taux de transfert 65,472 Mpps</td> <td>Universal input, 100—240V AC, 50/60 Hz</td> </tr> <tr> <td>Entrée CC USP RPS 11,5 V CC, 2,61 A</td> <td>USP RPS DC input 11.5V DC, 2.61A</td> </tr> <tr> <td>Alimentation AC/DC, interne, 36W</td> <td>AC/DC, internal, 36W</td> </tr> <tr> <td>Plage de tension prise en charge 100 à 240 V CA</td> <td>30W</td> </tr> <tr> <td>Max. consommation d'énergie 30W</td> <td>Air: ± 16kV, contact: ± 12kV</td> </tr> <tr> <td>Protection ESD/EMP Air : ± 16 kV, contact : ± 12 kV</td> <td>ETSI300-019-1.4 Standard</td> </tr> <tr> <td>Écran LCM (1) Écran tactile 1,3"</td> <td>-5 to 45° C (23 to 113° F)</td> </tr> <tr> <td>Bouton Réinitialisation d'usine</td> <td>10 to 90% noncondensing</td> </tr> <tr> <td>Chocs et vibrations Norme ETSI300-019-1.4</td> <td>CE, FCC, IC</td> </tr> <tr> <td>Garantie Fournisseur</td> <td>: à préciser par le fournisseur</td> </tr> </tbody> </table>	Matériel	Ethernet In-Band	Interface de gestion Ethernet intra-bande	(24) GbE RJ45 ports	Interface réseau (24) ports GbE RJ45	(2) 1/10G SFP+ ports	(2) ports SFP+ 1/10G	44 Gbps	Débit total non bloquant 44 Gbit/s	88 Gbps	Capacité de commutation 88 Gbit/s	65.472 Mpps	Taux de transfert 65,472 Mpps	Universal input, 100—240V AC, 50/60 Hz	Entrée CC USP RPS 11,5 V CC, 2,61 A	USP RPS DC input 11.5V DC, 2.61A	Alimentation AC/DC, interne, 36W	AC/DC, internal, 36W	Plage de tension prise en charge 100 à 240 V CA	30W	Max. consommation d'énergie 30W	Air: ± 16kV, contact: ± 12kV	Protection ESD/EMP Air : ± 16 kV, contact : ± 12 kV	ETSI300-019-1.4 Standard	Écran LCM (1) Écran tactile 1,3"	-5 to 45° C (23 to 113° F)	Bouton Réinitialisation d'usine	10 to 90% noncondensing	Chocs et vibrations Norme ETSI300-019-1.4	CE, FCC, IC	Garantie Fournisseur	: à préciser par le fournisseur
Matériel	Ethernet In-Band																																
Interface de gestion Ethernet intra-bande	(24) GbE RJ45 ports																																
Interface réseau (24) ports GbE RJ45	(2) 1/10G SFP+ ports																																
(2) ports SFP+ 1/10G	44 Gbps																																
Débit total non bloquant 44 Gbit/s	88 Gbps																																
Capacité de commutation 88 Gbit/s	65.472 Mpps																																
Taux de transfert 65,472 Mpps	Universal input, 100—240V AC, 50/60 Hz																																
Entrée CC USP RPS 11,5 V CC, 2,61 A	USP RPS DC input 11.5V DC, 2.61A																																
Alimentation AC/DC, interne, 36W	AC/DC, internal, 36W																																
Plage de tension prise en charge 100 à 240 V CA	30W																																
Max. consommation d'énergie 30W	Air: ± 16kV, contact: ± 12kV																																
Protection ESD/EMP Air : ± 16 kV, contact : ± 12 kV	ETSI300-019-1.4 Standard																																
Écran LCM (1) Écran tactile 1,3"	-5 to 45° C (23 to 113° F)																																
Bouton Réinitialisation d'usine	10 to 90% noncondensing																																
Chocs et vibrations Norme ETSI300-019-1.4	CE, FCC, IC																																
Garantie Fournisseur	: à préciser par le fournisseur																																
29	<p>Point d'accès Professionnel ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : Ø197 x 35 mm • Matériau de montage : Acier inoxydable (SUS304) • Interface réseau : 1 port GbE RJ45 • Interface de gestion : Ethernet et Bluetooth • Alimentation : PoE (UniFi PoE) • Plage de tension : 44 à 57 V CC 																																

	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation maximale : 13W • Normes Wi-Fi : 802.11a/b/g, Wi-Fi 4/Wi-Fi 5/Wi-Fi 6 • Sécurité sans fil : WPA-PSK, WPA-Enterprise (WPA/WPA2/WPA3) • BSSID : 8 par radio • VLAN : 802.1Q • QoS : Limitation avancée du débit par utilisateur • Isolation du trafic invité • Clients simultanés : 350+ • Garantie : À préciser par le fournisseur
30	<p>Routeur Wifi Mobile 4G/5G Lte ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modem Portable, • Mini-routeur avec emplacement pour carte SIM, • Ports LAN : 1 • Application : extérieur • Normes et protocoles : Wi-Fi 802.11g • Max. Débit de données LAN : 150 Mbps • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
31	<p>Routeur sans fil WiFi 4G 5G LTE USB haut débit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface externe : USB 2.0 • Vitesse : FDD-LTE : UL 50M / DL 100Mbps, DC-HSPA+ : UL 5.76M / DL 42Mbps • Systèmes supportés : Win10/11, 32/64Bit, 802.11 b/g/n • Antenne WiFi : Intégrée • Sécurité WiFi : WPA, WPA2, Ouvert • Consommation : Moins de 2W • Port USB : USB 2.0, alimenté • Couverture Wi-Fi : 10 m, jusqu'à 10 utilisateurs • Emplacement SIM : Oui • Dimensions : 82.5mm x 26.5mm x 8.5mm • Poids : 25g • Garantie : À préciser par le fournisseur

Lot 2 : Fourniture et livraison d'accessoires informatiques

Poste n°	Désignation et caractéristiques techniques
1.	<p>Disque dur SSD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disque dur USB 3.2 Gen : Capacité 1To • Disque dur USB 3.2 Gen : Capacité 500 Go • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
2.	<p>Disque dur SATA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 1 To, 7200 trpm au moins • Capacité 500 Go, 7200 trpm au moins • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
3.	<p>Disque dur SSD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 1 To, 7200 trpm au moins • Capacité 500 Go, 7200 trpm au moins <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>
4.	<p>Clé USB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 16 Go • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 32 Go • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 64 Go • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
5.	<p>Casque stéréo ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 162 mm

	<ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 144 mm • Épaisseur : 46 mm • Poids : 0,074 kg • Longueur du câble: 2,35 m • Type de microphone: Unidirectionnel • Sensibilité (casque): 32 Ohms • Sensibilité (casque): 100 dB +/-3 dB • Sensibilité (microphone): 58 dBV/µbar, -38 dBV/Pa +/- 4 dB • Réponse en fréquence (casque): 20 Hz - 20 kHz • Réponse en fréquence (microphone): 100 Hz - 16 KHz • Prise simple 3,5 mm • Entrée USB : Non • Informations sur la garantie • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
6.	Tambour pour imprimante ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
7.	Ensemble clavier/souris (avec Pavé numérique) <ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique Ensemble clavier/souris • Utilisation Bureautique • Types de connexion Sans fil • Piles d'alimentation associée • Clavier Azerty avec pavé Numérique • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
8.	Clavier USB filaire, Azerty ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
9.	Souris USB filaire <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
10.	Câble d'alimentation électrique français noir 3 plots ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
11.	Câble d'alimentation électrique français noir 2 plots ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
12.	Câble HDMI 2.1 8K 4K 120Hz 2 Mètres Ultra HD ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
13.	Câble HDMI 5 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.0 1080p Noir ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
14.	Câble HDMI 15 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.1 1080p Noir ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Câble HDMI 2.1, bande passante jusqu'à 9 Gbit/s • Supporte les résolutions HDMI : Full HD (1920 x 1080p), WQXGA (2560 x 1600p), Quad-Full-HD (3840 x 2160p), UHD (4096 x 2160p) @ 60Hz (4 :2:0) • Supporte les résolutions jusqu'au 4K @ 60Hz • Support HDMI HEC (Ethernet) • Supporte le Deep Color, x.v.ColorTM et xvYCC • Câble HDTV de qualité Premium ! • Prise métal pour le meilleur blindage face aux perturbations • Certifié par le centre de test HDMI ATC • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
15.	Adaptateur HDMI - VGA ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Câble Convertisseur Adaptateur HDMI Mâle vers VGA Femelle 1080P Video Audio • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
16.	<ul style="list-style-type: none"> • Sac à dos pour ordinateur portable • Sac à dos pour ordinateur portable de 15,6 pouces
17.	<ul style="list-style-type: none"> • Sac à main pour ordinateur portable • Sac à main pour ordinateur portable de 15,6 pouces

18.	<p>Power Bank (10,000 mAh) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batterie Externe, Slimmest Fast Charging • Power Bank: 10500mAh, 22.5W Batterie Portable • USB C Input & Output PD3.0 QC4.0 Charge Rapide LED • Type de connecteur : Entrée : USB-C, Sortie : USB-C, USB-A x 2 • Couleur : Black • Caractéristique spéciale : Charge rapide • Tension : 5 Volts • Composition de la pile : Lithium-polymère • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
19.	<p>Power Bank (26800mAh)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batterie Externe 26800mAh, 22.5W • Batterie Portable USB C 20W PD Power Delivery avec Ecran LCD Power Bank avec 4 Ports USB • Capacité de la batterie: 26800 Milliampères-heure (mAh) • Tension: 5 Volts, 9 Volts, 12 Volts • Composition de la pile: Lithium-polymère • Source d'alimentation: Câble électrique • Ampérage: 1,5 A • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
20.	<p>Câble USB pour imprimante (2 m) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • USB 2.0 Type Ab A Mâle À B Mâle Câble A-B MM Cordon Fil 1.8M Pour Imprimante • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
21.	<p>Câble USB pour imprimante (5 m) ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • USB 2.0 Type Ab A Mâle À B Mâle Câble A-B MM Cordon Fil 5M Pour Imprimante • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
22.	<p>Barrette de RAM DDR4, 8Go pour ordinateur portable ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 Go – 1.2 V • Technologie : DDR4 SDRAM • Vitesse : 3200 MHz (PC4-25600) • Temps de latence : CL16 (16-18-18-36) • Non ECC • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
23.	<p>Barrette de RAM DDR5, 16Go pour ordinateur portable ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 Go - 1.2V • Technologie : SO-DIMM 16 Go DDR5 • Vitesse : 4800 MHz CL40 (PC5-38400 - DDR5-4800) • Temps de latence : CAS Latency (40 – 40-40- 77) • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
24.	<p>Lecteur et Graveur DVD Externe ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecteur Graveur DVD CD Externe USB 3.0 et type-C Ultr • Format de disque pris en charge:DVD-ROM, DVD-R, DVD + R, DVD-RW, DVD-R DLCDA, CD-ROM, CD-R, VCD, SVCD, CD-RW • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
25.	<p>Kit de nettoyage 7 en 1 ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques • 1 x boite de nettoyage • 1 x extracteur de clé • 1 x lingette en flanelle • 1 x flacon pulvérisateur (vide) • 1 x stylo de nettoyage (comprend une pointe en silicium, une éponge floquée et une mini brosse haute densité) • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
26.	Pointeur Laser sans fil

	<ul style="list-style-type: none"> • Pointeur laser rouge • Technologie sans fil 2,4 GHz • Commandes de diaporama intuitives • Témoin de niveau de charges des piles • Récepteur sans fil prêt à l'emploi • Portée allant jusqu'à 15 mètres • Mini récepteur sans fil • 2 piles AAA. • Mallette de transport • Guide de démarrage rapide • Dimensions • H x L x P : 1,5 x 5,28 x 1,1 pouces (38 x 134 x 28 mm) • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
27.	<p>Station d'accueil 8 en 1 Type-C ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clé USB • Disque dur externe • Carte SD • Câble Ethernet • VGA • HDMI • USB type-c • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
28.	<p>Support pliable réglable pour ordinateur portable ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques • Taille pliante: 4,5 * 24 cm • Taille étendue: 16,5 * 24 * 5,5 cm • Matériel: alliage d'aluminium • Portable et Pliable • Prend en charge 6 niveaux de réglage en hauteur. Aussi bas que 55 mm et aussi haut que 155 mm. • Prend en charge les ordinateurs portables et la plupart des tablettes de moins de 15,6 pouces, ainsi que les livres et autres articles • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
29.	<p>Refroidisseurs pour ordinateur portable 15.6-17 pouces ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refroidisseurs Rapide pour Ordinateur Cooling Pad / Radiateur avec 6 Ventilateurs Silencieux (Noir) Ultra-Portable: poids mince, portable • Taille: 38cm*30cm*3.3cm Couvre les tailles suivantes : 12 13 14 15 15,6 16.17 • Dispose de 2 ports USB • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
30.	Licence authentique Windows 10 Professionnel 64 bits ou équivalent
31.	Licence authentique Windows 11 Professionnel 64 bits ou équivalent
32.	Licence authentique Office 2019 Professionnel Plus 64 bits ou équivalent
33.	Licence authentique Office 2021 Professionnel 64 bits ou équivalent
34.	<p>Appareils Photo Numériques (Zoom optique 5x)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil photo numérique compact avec zoom optique 5x, objectif grand angle 26 mm, capteur 20,1 mégapixels et stabilisateur optique SteadyShot • Capteur Super HAD CCD de 20,1 mpx • Zoom optique 5x • Objectif grand angle : capturez tout ! • Zoom numérique (Image fixe): Jusqu'à 40x (VGA) • Résolution vidéo 720p • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur

35.	Appareils Photo Numériques (Zoom optique 10x) ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • 20,0 mégapixels • Zoom optique 10x (24 – 240mm) • 20x ZoomPlus • Wi-Fi et NFC • Élément inclus :Appareil photo, Carte mémoire (8 Go ou 16 Go), Étui pour appareil photo • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
36.	Appareils Photo Numériques Professionnel <ul style="list-style-type: none"> • 20,0 mégapixels • Zoom optique 10x (24 – 240mm) • 20x ZoomPlus • Wi-Fi et NFC • Élément inclus :Appareil photo, Carte mémoire (8 Go ou 16 Go), Étui pour appareil photo • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
37.	Appareils Photo Numériques Professionnel ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Type de produit SLR • Résolution du capteur 32,5 MP • Zoom optique 10 Muliiplicateur x • Ecran 3 pouces Hd • Stabilisation d'image Numérique • Caractéristiques spéciales Vue en direct • Distance focale 13.5 centimètres - 18 millimètres • Ouverture du diaphragme 3,5 Millimètres • Type de viseur numérique • Technologie de connectivité Bluetooth, Wi-Fi • Mémoire 1 • Type de batterie Lithium-ion • Résolution vidéo 2160p • Dimensions du colis (L x l x h) 28.4 x 22.4 x 18.7 centimètres • Dimensions du colis (L x l x h) 28.2 x 22.5 x 16.5 centimètres • Couleur du modèle Noir • Vitesse du mode rafale 10 images par seconde • A la stabilisation d'image Oui • Pièces incluses Appareil photo et objectif • Max Focal Length 135 Millimètres • Min Focal Length 18 Millimètres • Vitesse d'obturation minimale 30 secondes • Objective Lens Diameter 67 Millimètres • Zoom Type Zoom Optique • Vitesse d'obturation maximale 1/8000 secondes • Résolution fixe effective 32,5 MP • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
38.	Appareil photo hybride moyen format ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Type : Hybride • Capteur : Moyen format • Mégapixels : 51,4MP • Support d'objectif : Fujifilm G • Écran : Tactile de 3,2 pouces, 2,36millions de pixels • Viseur : Hybride (optique et électronique) • Vitesse maximale de rafale : 3fps • Résolution vidéo maximale : 1920x1080 (Full HD) • Niveau d'utilisation : Professionnel • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
39.	Webcam HD Pro

	<ul style="list-style-type: none"> • Filaire • Interface informatique : USB 2.0 • Type : Couleur • Résolution vidéo numérique max. : 1920 x 1080 • Prise en charge audio : Oui: microphone stéréo intégré • Système d'exploitation requis : Microsoft Windows 10, 11 - 64-bit • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
40.	Webcam (FaceCam) HD Pro ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Interface avec l'ordinateur : USB 3.0 • Filaire • Type de capteur : CMOS • Résolution vidéo : 1920 x 1080 pixels • Grand angle : Oui • Angle de vision (horizontal) : 82 Degré(s) • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
41.	Téléphone portable Smart Phone professionnel (4Go ; 128 Go) ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> • Général • Type de produit Smartphone • Modèle de téléphone 4G/5 G • Système d'exploitation Android 13 • RAM 4 Go • Mémoire intégrée 128 Go
42.	Téléphone portable Smart Phone professionnel (6 Go ; 128 Go) <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 128 Go • Mémoire vive 6 Go • Capacité 128 Go • Indice de réparabilité 6.9 pts • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
43.	Téléphone portable GSM professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Sim: 2puces • Dimensions: 112.70 x 46.40 x 13.10 mm • Poids: 75 g • Écran: Couleur / TFT • 64k couleurs • 128 x 160 px (2.00") 102 ppi • batterie : Li-Ion 800mAh • Vitesse d'horloge: 208 MHz • Radio FM • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur
44.	Chargeur d'ordinateur portable : <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité : Ordinateur portable modèle 650 G10 • Caractéristiques : Charge rapide, connexion via port standard, conforme aux exigences du modèle 650 G10.
45.	Batterie pour ordinateur portable <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité : Ordinateur portable modèle 650 G10 • Caractéristiques : Batterie rechargeable haute autonomie, adaptée aux spécifications du modèle 650 G10.
46.	Désignation et caractéristiques techniques <ul style="list-style-type: none"> • Portée : 10 m – Technologie 2.4 GHz – Alimentation : 2 piles AAA – USB – Compatibilité Windows 10, 11 ou ultérieur
50.	Antivirus 10 postes/an Anti-phishing ou équivalent. <ul style="list-style-type: none"> • Pare-feu – VPN illimité – Gestionnaire de mots de passe – Navigation privée – Protection des données et paiements – Optimisation des performances – 1 an

Lot 3 : Fourniture et livraison de consommables informatiques

N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	Cartouche de toner couleur pour imprimante laser multifonction – rendement standard
2	Cartouche de toner noir pour imprimante laser multifonction – rendement élevé
3	Cartouche de toner couleur pour imprimante laser multifonction – haute résolution
4	Cartouche de toner noir pour imprimante laser multifonction – impression recto verso
5	Cartouche de toner noir pour photocopieur laser – usage bureautique intensif
6	Cartouche de toner noir pour imprimante laser multifonction – format compact
7	Cartouche de toner couleur pour imprimante laser – écran tactile intégré
8	Cartouche de toner noir pour imprimante laser A3 multifonction – rendement élevé
9	Cartouche de toner noir pour photocopieur laser – impression réseau partagée

Lot 4 : serveurs

N°	Désignation et caractéristiques techniques
01	<p>Serveur en Rack 2U avec kit de montage dans les armoires 19</p> <p>Caractéristiques minimales :</p> <p>Processeurs <u>Intel Xeon Silver</u> (12 Cœurs, 24 Mo Cache, 2.4 GHz). Contrôleur de stockage: RAID (Raid 0, 1, 10, 5, 50, 6, 60). RAM : 64 Gb - DDR4. Disque : 2To – SSD SATA 3.0 6 Gb/s Read Intensive (ou SSD NVMe). Interfaces réseau : 2 ports 1GbE + 1 port de gestion 1GbE dédié. Connecteurs : 1x port USB 2.0, 2x port USB 3.0, 1x port VGA (ou HDMI) Systèmes d'exploitation pris en charge : Microsoft, SUSE, Red Hat, VMware.</p>
02	<p>Serveur Rack 2U avec kit de montage dans les armoires 19</p> <p>Caractéristiques minimales :</p> <p>Processeurs <u>Intel Xeon</u> (10 Cœurs - 12 Mo Cache, Fréquence de base 2.4 GHz). Contrôleur de stockage: RAID (Raid 0, 1, 10, 5, 50, 6, 60). RAM : 24 Go DDR4. Disque : 1To – SSD SATA 3.0 6 Gb/s. Interfaces réseau : 2 ports 1GbE + 1 port de gestion 1GbE dédié. Connecteurs : 1x port USB 2.0, 1x port USB 3.0, 1x port VGA (ou HDMI) Systèmes d'exploitation pris en charge : Microsoft, SUSE, Red Hat, VMware.</p>
03	<p>Serveur</p> <p>Caractéristiques minimales :</p> <p>Format :Rack 2U Processeur:Architecture : Processeur Intel® Xeon ® Fréquence d'horloge \geq 3 GHz; Mémoire Cache \geq 20Mo ; Mémoire vive (barrettes RAM) : 32 à 64 Go Fréquence 2400 MHz ou supérieur DDR4 ou DDR5 Disque Dur. 3 x 300 Go 15K SAS 3.5 Hot-Plug -Emplacement Disque Dur: 8 x disques 3,5" HDD - DVD+/- RW Contrôleur Raid: PERC H730 Integrated RAID Controller</p>

	<p>Nombre minimal d'interfaces réseauContrôleur réseau: Broadcom 5720 1Go NetWork Daughter Card</p> <p>ClavierAzerty</p> <p>Système d'exploitation Windows 11 Pro X64</p> <p>Alimentation :Double Alimentation au moins 750W chacune</p> <p>Système d'exploitation supportésMicrosoft Windows Server 2012 R2, 2016 et 2019 ; Red Hat Enterprise Linux 6 (x64) et 7;</p>
--	---

6. Formulaires

6.1. Fiche d'identification

6.1.1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES			
NOM(S) DE FAMILLE ⁹			
PRÉNOM(S)			
DATE DE NAISSANCE			
JJ	MM	AAAA	
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)		PAYS DE NAISSANCE	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
CARTE D'IDENTITÉ		PASSEPORT	PERMIS DE CONDUIRE ¹⁰
AUTRE ¹¹			
PAYS ÉMETTEUR			
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ¹²			
ADRESSE PRIVÉE		PERMANENTE	
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
RÉGION ¹³		PAYS	
TÉLÉPHONE PRIVÉ			
COURRIEL PRIVÉ			
II. DONNÉES COMMERCIALES		Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.	

⁹ Comme indiqué sur le document officiel.

¹⁰ Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

¹¹ A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

¹² Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

¹³ Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)
	NUMÉRO DE TVA
OUI NON	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT
	LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE
	PAYS
DATE	SIGNATURE

6.1.2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcfe19b>

NOM OFFICIEL ¹⁴		
NOM COMMERCIAL (si différent)		
ABRÉVIAISON		
FORME JURIDIQUE		
TYPE D'ORGANISATION	A BUT LUCRATIF SANS BUT LUCRATIF	ONG ¹⁵ OUI NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL ¹⁶		
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)		
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM AAAA
NUMÉRO DE TVA		
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL		
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE
PAYS	TÉLÉPHONE	
COURRIEL		
DATE	CACHET	

¹⁴ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹⁵ ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

¹⁶ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	
---	--

6.1.3. Entité de droit public¹⁷

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1>

NOM OFFICIEL¹⁸			
ABRÉVIAISON			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹⁹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS		TÉLÉPHONE	
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

¹⁷ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁸ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹⁹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2. Formulaire d'offre – Prix -LOT 1

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du CSC **MAR20001-10072**, le lot 1 du présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dinars Tunisiens et hors TVA :

N°	Description	Unité	Quantité	P.U en TND HT	Total en TND HT
1.	Ordinateur portable (Core i7, 13e génération) ou équivalent	Pièce			
2.	Ordinateur portable (Core i7, 12e génération) ou équivalent	Pièce			
3.	Ordinateur portable (Core i5, 13ème génération) ou équivalent	Pièce			
4.	Ordinateur portable (Core i5, 12ème génération) ou équivalent	Pièce			
5.	Ordinateur de bureau (Intel® Core™ i7 de 13 ^e) ou équivalent	Pièce			
6.	Imprimante multi fonction Couleur (Les prix des toners à préciser)	Pièce			
7.	Imprimante laser couleur multifonctions (Les prix des toners à préciser)	Pièce			
8.	Imprimante laser Noir – Blanc (Les prix des toners à préciser)	Pièce			
9.	Photocopieur multifonctions Couleur (Les prix des toners à préciser)	Pièce			
10.	Photocopieur multifonctions Noir – Blanc (Les prix des toners à préciser)	Pièce			
11.	Vidéo Projecteur FHD	Pièce			
12.	Ecran Haute résolution (24 pouces)	Pièce			
13.	Ecran Haute résolution ajustable (24 pouces)	Pièce			
14.	Ecran Haute résolution (29 Pouces)	Pièce			
15.	Ecran de projection trépied	Pièce			
16.	Scanner Numérisation à plat ou équivalent	Pièce			
17.	Tablette 10 Pouces ou équivalent	Pièce			
18.	Tablette 10 Pouces Pro ou équivalent	Pièce			
19.	Tablettes 14,6 pouces ou équivalent	Pièce			
20.	Tablettes 11 ou 12.9 pouces ou équivalent	Pièce			
21.	Tablettes 13 pouces ou équivalent	Pièce			
22.	Caméra et Système de visioconférence ou équivalent	Pièce			
23.	Caméra et Système de visioconférence (2e Option) ou équivalent	Pièce			
24.	Caméra et Système de visioconférence (3e Option) ou équivalent	Pièce			
25.	Onduleur : (2.000 VA) ou équivalent	Pièce			

26.	Onduleur (3.000 VA) ou équivalent	Pièce			
27.	Modem type BOX 4G+ ou équivalent	Pièce			
28.	Switch 24 port PoE ou équivalent	Pièce			
29.	Point d'accès Professionnel ou équivalent	Pièce			
30.	Routeur Wifi Mobile 4G/5G Lte ou équivalent	Pièce			
31.	Routeur sans fil WiFi 4G 5G LTE USB haut débit ou équivalent	Pièce			
Total en TND Hors TVA					
Montant et Taux TVA					
Total en TND toutes Taxes Comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Délai de livraison proposé : jours calendaires

Certifié pour vrai et conforme

6.3. Formulaire d'offre – Prix -LOT 2

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du CSC **MAR20001-10072**, le lot 2 du présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dinars Tunisiens et hors TVA :

N°	Description	Unité	Quantité	P.U en TND HT	Total en TND HT
1.	Disque dur SSD	Pièce			
2.	Disque dur SATA	Pièce			
3.	Disque dur SSD	Pièce			
4.	Clé USB -64 Go	Pièce			
5.	Clé USB 32 GO	Pièce			
6.	Clé USB 64 GO	Pièce			
7.	Casque stéréo	Pièce			
8.	Tambour pour imprimante ou équivalent	Pièce			
9.	Ensemble clavier/souris (avec Pavé numérique)	Ensemble			
10.	Clavier USB filaire, Azerty	Pièce			
11.	Souris USB filaire	Pièce			
12.	Câble d'alimentation électrique français noir 3 plots	Mètre			
13.	Câble d'alimentation électrique français noir 2 plots	Pièce			
14.	Câble HDMI 2.1 8K 4K 120Hz 2 Mètres Ultra HD ou équivalent	Mètre			
15.	Câble HDMI 5 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.0 1080p Noir ou équivalent	Mètre			
16.	Câble HDMI 15 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.1 1080p Noir	Mètre			
17.	Adaptateur HDMI – VGA ou équivalent	Pièce			
18.	Sac à dos pour ordinateur portable	Pièce			
19.	Sac à main pour ordinateur portable	Pièce			
20.	Power Bank (10,000 mAh) ou équivalent	Pièce			
21.	Power Bank (26800mAh) ou équivalent	Pièce			
22.	Câble USB pour imprimante (2 m)	Mètre			
23.	Câble USB pour imprimante (5 m)	Mètre			

24.	Barrette de RAM DDR4, 8Go pour ordinateur portable	Barrette			
25.	Barrette de RAM DDR5, 16Go pour ordinateur portable	Barrette			
26.	Lecteur et Graveur DVD Externe	Pièce			
27.	Kit de nettoyage 7 en 1 ou équivalent	Pièce			
28.	Pointeur Laser sans fil	Pièce			
29.	Station d'accueil 8 en 1 Type-C ou équivalent	Pièce			
30.	Support pliable réglable pour ordinateur portable ou équivalent	Pièce			
31.	Refroidisseurs pour ordinateur portable 15.6-17 pouces ou équivalent	Pièce			
32.	Licence authentique Windows 10 Professionnel 64 bits	Licence			
33.	Licence authentique Windows 11 Professionnel 64 bits	Licence			
34.	Licence authentique Office 2019 Professionnel Plus 64 bits	Licence			
35.	Licence authentique Office 2021 Professionnel 64 bits	Licence			
36.	Appareils Photo Numériques (Zoom optique 5x) ou équivalent	Pièce			
37.	Appareils Photo Numériques (Zoom optique 10x) ou équivalent	Pièce			
38.	Appareils Photo Numériques Professionnel ou équivalent	Pièce			
39.	Appareils Photo Numériques Professionnel ou équivalent	Pièce			
40.	Appareil photo hybride moyen format ou équivalent	Pièce			
41.	Caméscope Professionnel (Premium) ou équivalent	Pièce			
42.	Caméscope Professionnel (Pro) ou équivalent	Pièce			
43.	Webcam (FaceCam) HD Pro ou équivalent	Pièce			
44.	Téléphone portable Smart Phone professionnel (6 Go; 128 Go) ou équivalent	Pièce			
45.	Téléphone portable GSM professionnel ou équivalent	Pièce			
46.	Téléphone Fixe GSM DUAL SIM - BATTERIE ET RADIO FM ou équivalent	Pièce			
47.	Régulateur de tension (1000VA) ou équivalent	Pièce			
48.	Régulateur de tension (3000VA) ou équivalent	Pièce			
49.	Chargeur d'ordinateur portable	Pièce			
50.	Batterie pour ordinateur portable	Pièce			
51.	Télécommande de présentation avec pointeur laser	Pièce			
52.	Antivirus Anti-phishing ou équivalent.	Licence			

Total en TND Hors TVA				
Montant et Taux TVA				
Total en TND toutes Taxes Comprises				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Délai de livraison proposé : jours calendaires

Certifié pour vrai et conforme

6.4. Formulaire d'offre – Prix -LOT 3

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du CSC **MAR20001-10072**, le lot 3 du présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dinars Tunisiens et hors TVA :

N°	Description	Pièce	Quantité	P.U en TND HT	Total en TND HT
1.	Cartouche d'encre pour imprimante laser couleur multifonction modèle 179fnw ou équivalent	Pièce			
2.	Cartouche d'encre pour imprimante laser couleur multifonction modèle MF754Cdw ou équivalent	Pièce			
3.	Cartouche d'encre pour imprimante laser couleur multifonction modèle MFP M283fdw ou équivalent	Pièce			
4.	Cartouche d'encre pour imprimante laser couleur multifonction modèle MFP M281fdn ou équivalent	Pièce			
5.	Cartouche d'encre pour imprimante Photocopieur Canon IR 2530i/2525 ou équivalent	Pièce			
6.	Cartouche d'encre pour imprimante laser monochrome multifonction modèle MFP M227SDN ou équivalent	Pièce			
7.	Cartouche d'encre pour imprimante laser couleur modèle MF641CW ou équivalent	Pièce			
8.	Cartouche d'encre pour imprimante multifonction modèle FS-6530MFP ou équivalent	Pièce			
9.	Cartouche d'encre pour imprimante multifonction modèle IR 2425i ou équivalent	Pièce			
Total en TND Hors TVA					
Montant et Taux TVA					
Total en TND toutes Taxes Comprises					

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Délai de livraison proposé : jours calendaires

Certifié pour vrai et conforme

6.5. Formulaire d'offre – Prix -LOT 4

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du CSC **MAR20001-10072**, le lot 4 du présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dinars Tunisiens et hors TVA :

N°	Désignation et caractéristiques techniques	Unité	Quantité	P.U en TND HT	Total en TND HT
01	<p>Serveur en Rack 2U avec kit de montage dans les armoires 19" ou équivalent.</p> <p>Caractéristiques minimales :</p> <p>Processeurs <u>Intel Xeon Silver</u> (12 Cœurs, 24 Mo Cache, 2.4 GHz).</p> <p>Contrôleur de stockage : RAID (Raid 0, 1, 10, 5, 50, 6, 60).</p> <p>RAM : 64 Gb- DDR4.</p> <p>Disque : 2To – SSD SATA 3.0 6 Gb/s Read Intensive (ou SSD NVMe).</p> <p>Interfaces réseau : 2 ports 1GbE + 1 port de gestion 1GbE dédié.</p> <p>Connecteurs : 1x port USB 2.0, 2x port USB 3.0, 1x port VGA (ou HDMI)</p> <p>Systèmes d'exploitation pris en charge : Microsoft, SUSE, Red Hat, VMware.</p>	Pièce			
02	<p>Serveur Rack 2U avec kit de montage dans les armoires 19" ou équivalent.</p> <p>Caractéristiques minimales :</p> <p>Processeurs <u>Intel Xeon</u> (10 Cœurs - 12 Mo Cache, Fréquence de base 2.4 GHz).</p> <p>Contrôleur de stockage : RAID (Raid 0, 1, 10, 5, 50, 6, 60).</p> <p>RAM : 24 Go DDR4.</p> <p>Disque : 1To – SSD SATA 3.0 6 Gb/s.</p> <p>Interfaces réseau : 2 ports 1GbE + 1 port de gestion 1GbE dédié.</p> <p>Connecteurs : 1x port USB 2.0, 1x port USB 3.0, 1x port VGA (ou HDMI)</p> <p>Systèmes d'exploitation pris en charge : Microsoft, SUSE, Red Hat, VMware.</p>	Pièce			

	Serveur Caractéristiques minimales : Format : Rack 2U ou équivalent. Processeur : Architecture : Processeur Intel® Xeon® Fréquence d'horloge \geq 3 GHz ; Mémoire Cache \geq 20Mo ; Mémoire vive (barrettes RAM) : 32 à 64 Go Fréquence 2400 MHz ou supérieur DDR4 ou DDR5 Disque Dur. 3 x 300 Go 15K SAS 3.5 Hot-Plug- Emplacement Disque Dur : 8 x disques 3,5" HDD- DVD+/- RW Contrôleur Raid: PERC H730 Integrated RAID Controller Nombre minimal d'interfaces réseau Contrôleur réseau : Broad om 5720 1Go NetWork Daughter Card Clavier Azerty Système d'exploitation Windows 11 Pro X64 Alimentation : Double Alimentation au moins 750W chacune Système d'exploitation supportés Microsoft Windows Server 2012 R2, 2016 et 2019 ; Red Hat Enterprise Linux 6 (x64) et 7;	Pièce			
03					
					Total en TND Hors TVA
					Montant et Taux TVA
					Total en TND toutes Taxes Comprises

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Délai de livraison proposé : jours calendaires

Certifié pour vrai et conforme

6.6. Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires

Concerne le soumissionnaire :

Domicile / Siège social :

Référence du marché public :

À l'attention de l'agence Belge de développement,

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de l'agence Belge de développement.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec l'agence Belge de développement (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le Cahier spécial des charges et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Je suis / nous sommes de même conscient(s) du fait que les membres du personnel de l'agence Belge de développement sont liés aux dispositions d'un code éthique qui précise ce qui suit : *"Afin d'assurer l'impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d'exiger ou d'accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l'exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l'enrichissement résultant de l'acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l'impartialité requise du membre du personnel dans l'exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n'acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus".*

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de l'agence Belge de développement, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour l'agence Belge de développement.
- Le contractant du marché (adjudicataire) s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" avec mention du nom et de la fonction:

.....
Lieu, date

6.7. Déclaration sur l'honneur (article 67. § 1^{er} de la loi du 17 juin 2016)

Déclaration sur l'honneur

Nous soussignées Agissant en qualité (titre) Pour la société (nom et forme juridique), Déclarons sur l'honneur par la présente que notre société, soumissionnaire pour le marché CSC N°MOR 180601T-10081, ne se trouve pas dans l'un des situations suivantes :

- 1) N'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour :
 1. Participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du code pénal
 2. Corruption telle que définie à l'article 246 du code pénal
 3. Fraude au sens de l'article 1^{er} de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002
 4. Blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
- 2) N'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- 3) N'a pas fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- 4) N'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- 5) N'a pas commis une faute grave en matière professionnelle ;
- 6) Est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'A.R. du 15 juillet 2011 ;
- 7) Est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63 de l'A.R du 15 juillet 2011 ;
- 8) Ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles concernant sa situation personnelle, sa capacité financière et technique.

En outre, nous nous engageons à respecter les normes définies dans les conventions de base de l'organisation internationale du travail (OIT) et en particulier :

1. L'interdiction du travail forcé (convention n°29 concernant le travail forcé ou obligatoire, 1930, et n°105 sur l'abolition du travail forcé, 1957) ;
2. Le droit à la liberté syndicale (convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948) ;
3. Le droit d'organisation et de négociation collective (convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949) ;
4. L'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (convention n°100 sur l'égalité de rémunération, 1951 et n° 111 concernant la discrimination (emplois et profession), 1958) ;

5. L'âge minimum fixé pour le travail des enfants (convention n° 138 sur l'âge minimum, 1973), ainsi que l'interdiction des pires formes du travail des enfants (convention n°182 sur les pires formes du travail des enfants (convention n°182 sur les pires formes du travail des enfants, 1999).

Le non-respect des conventions susmentionnées sera donc considéré comme faute grave en matière professionnelle au sens de l'article 61, § 2,4° de l'arrêté royal du 15 juillet 2011

En foi de quoi, nous avons établi la présente déclaration sur l'honneur que nous jurons sincère et exact pour faire valoir ce qu'est de droit.

Fait à le

Signature(s) :

.....
Signature manuscrite originale/ nom du représentant du soumissionnaire

6.8. Fiche signalétique financière

FICHE SIGNALTIQUE FINANCIERE		
INTITULE (1)		
ADRESSE		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
CONTACT		
TELEPHONE		TELEFAX
E - MAIL		
<u>BANQUE (2)</u>		
NOM DE LA BANQUE		
ADRESSE (DE L'AGENCE)		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
NUMERO DE COMPTE		
IBAN (3)		
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION
<u>REMARQUES:</u>		

<u>CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE</u> (les deux obligatoires)	<u>DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE</u> (Obligatoire)
<p><i>(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.</i></p> <p><i>(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas</i></p> <p><i>(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.</i></p>	

6.9. Récapitulatif des documents à remettre

- Formulaire d'identification dument complété et signé ;
- La déclaration d'intégrité dûment signée ;
- La déclaration sur l'honneur jointe attestant qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 67 de l'A.R du 15 juillet 2011 ;
- Un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) ;
- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (attestation CNSS) ;
- Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale) ;
- Un document attestant que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ;
- La fiche signalétique financière ;
- Formulaire d'offre de prix complété et signé avec la mention du délai de livraison ;
- Les fiches techniques du matériel proposé ;
- Liste des fournitures similaires accompagnée par au minimum 3 attestation de bonne exécution/référence signées par les clients pour des fournitures effectuées au cours des 3 dernières années.